mini loto
TIRAGE 9 OCT.
42951
Les numéros 42951 gagnent $5,000
Les numéros 2951 gagnent $500
Les numéros 951 gagnent $100

Baltimore maîtrise Cincinnati et l'astroturf en gagnant 4-3

Robinson se raplombe • Nolan est canonné!

QUÉBEC-PRESSE

ÉDITION DU DIMANCHE

Météo: nuageux et averses.

★

VOL. 2 NO 41 LE 11 OCTOBRE 1970 20¢

NORD et EST de QUÉBEC: 25c

LIVRÉ À DOMICILE: 25c

La réponse du FLQ au gouvernement

KIDNAPPÉ !

Pierre Laporte

Pierre Laporte, ministre du Travail dans le cabinet Bourassa a été kidnappé par deux hommes armés de mitraillettes hier soir.

L'enlèvement a eu lieu en face de la demeure des Laporte à St-Lambert, trente minutes après le refus du gouvernement du Canada et du Québec d'accéder aux demandes du Front de libération du Québec.

pages 2-3-4

Les limites de la liberté d'information au Québec

L'histoire secrète de la publication du manifeste du FLQ

Mercredi soir, à la télévision d'Etat, le ministre canadien des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, déclare, parlant du manifeste politique de 8 pages dont le Front de libération du Québec demande la diffusion: "Nous ne savons pas précisément de quel document il s'agit". M. Sharp ajoute que le gouvernement est disposé à faire "les arrangements requis" pour sa diffusion.

HYPOCRISIE

Déclaration purement hypocrite et stratégique, qui vise à gagner du temps pendant que se poursuit l'opération de ratissage de l'Escouade antiterroriste. Québec et Ottawa ont bel et bien en mains le manifeste du FLQ, identifié clairement comme tel.

Le manifeste n'est donc pas diffusé à Radio-Canada mercredi soir, même si tout était en place pour ce faire et même si on l'avait annoncé officiellement, pour 8h. 25 à la radio et 9.54 à la télévision.

CONTRE-ORDRE D'OTTAWA

C'est un contre-ordre venu du cabinet du premier ministre Trudeau lui-même, après consultation du conseil des ministres, qui est à l'origine du black-out de mercredi soir sur le manifeste du FLQ.

Après l'intervention télévisée de M. Sharp, le journaliste Louis Fournier du poste CKAC, collaborateur à QUEBEC-PRESSE, entre en possession du manifeste du FLQ. Il le lira presque aussitôt sur les ondes de CKAC, intégralement, à deux reprises: 11:30 mercredi soir et minuit trente jeudi matin.

PHOTOCOPIE A RADIO-CANADA!

Le texte diffusé par Télémédia est photocopié, au début de la nuit, dans un bureau de Radio-Canada même! Il s'agit là de l'oeuvre de quelques journalistes, dont Claude-Jean Devirieux de Radio-Canada.

Lors de la dernière édition de nuit du Télé-Journal de Radio-Canada, un résumé du manifeste est donné par le journaliste Gilles Derome.

Avec ce nouveau rebondissement, Ottawa et Québec ne peuvent plus 'ignorer' maintenant de "quel document il s'agit", comme le disait M. Sharp... L'hypothèse est que le FLQ a envoyé le manifeste à Louis Fournier de CKAC pour forcer la main aux "autorités en place".

RIEN DANS LES JOURNAUX

On aurait pu s'attendre que les journaux publient jeudi matin le texte du manifeste du FLQ. Il n'en fut rien. Ce fut le mutisme à peu près total, même sur la diffusion dudit manifeste par CKAC la veille au soir. Seul Le Devoir et The Montreal Star en firent état.

On peut comprendre que les quotidiens du matin n'aient pas eu le temps "technique" de publier le manifeste. **Mais le cas de La Presse, un journal du midi, est significatif des limites de la liberté d'information au Québec.**

LE CAS DE LA PRESSE

Une photocopie du manifeste diffusé par CKAC est transmise à La Presse. On le compose, on le met en pages durant la nuit. Or au moment d'aller sous presse, le jeudi matin, ordre est donné de ne pas publier le document. Le directeur de l'information, Roger Mathieu, donne cet ordre au pupitre. "Manque d'espace, dit-il . . . Nous n'avons qu'un petit journal de 52 pages(sic) . . . D'autres informations sont plus importantes" . . .

Ainsi La Presse paraît, jeudi matin, sans le texte du manifeste.

RAISON OFFICIELLE

Roger Mathieu parle d'un "manque d'espace". Y a-t-il eu un ordre venu d'ailleurs de ne pas publier le manifeste? Une chose est certaine: il y a eu une conversation téléphonique entre Paul Desmarais lui-même, président de La Presse, et Marc Lalonde, conseiller spécial au cabinet du premier ministre Trudeau.

LE CAS MONTREAL-MATIN

Dans la journée de jeudi, Montréal-Matin, qui tient de CKAC une photocopie du manifeste, décide de le publier le lendemain, quoi qu'il arrive en soirée, c'est-à-dire même si Radio-Canada (en fait: Québec et Ottawa) refusent de se plier à l'exigence réitérée du FLQ. La décision de publier est annoncée par Montréal-Matin au début de la soirée.

Les pressions commencent alors, avec un appel du dénommé Marc Lalonde ci-haut mentionné, qui tente de dissuader la direction de M.-M. de publier le manifeste,: "Ce n'est **pas dans l'intérêt public**", raconte-t-il alors . . .

La direction de Montréal-Matin ne cède pas aux pressions, d'autant plus qu'elles ne viennent pas de l'Union nationale! Le même jour, le Journal de Montréal publie aussi le manifeste.

LA VIE D'UN HOMME

"Pour des raisons humanitaires", Radio-Canada annonce un peu plus tard qu'il diffusera in extenso le manifeste à 10. 30, ce qui fut fait . . .

Réponse du FLQ au gouvernement

Pierre Laporte kidnappé

M. Pierre Laporte, ministre du Travail dans le cabinet Bourassa, a été kidnappé hier soir à 6h.12, trente minutes après le refus du gouvernement du Québec et du Canada de libérer les prisonniers politiques en échange du diplomate anglais James Cross.

Le ministre jouait au ballon dans la rue avec des enfants quand une voiture a stoppé brusquement à ses côtés, deux hommes masqués, gantés et armés de mitraillettes en sont descendus et l'ont forcé à monter dans la voiture. Un des garçons qui jouaient avec le ministre a donné un signalement de la voiture: une Chevrolet turquoise immatriculé 9J-2420.

EN BATEAU

Quelques minutes plus tard, la voiture était retrouvée abandonnée et des témoins disaient que leurs occupants avaient pris un taxi. Environ une heure plus tard, la police se mettait à la poursuite d'une embarcation à moteur qui venait de quitter l'Ile Charron, sise dans le fleuve St-Laurent, tout près de l'extrémité sud du pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine.

ME ROBERT LEMIEUX

Vers 7h.30, un mandat d'arrestation a été émis contre Me Robert Lemieux, avocat d'un certain nombre de membres du Front de Libération du Québec. Me Lemieux serait accusé de sédition. On sait que Me Lemieux a tenu cinq conférences de presse cette semaine et qu'il avait été choisi par le FLQ au nombre des trois délégués qui devaient accompagner les prisonniers politiques à Cuba ou en Algérie s'ils étaient libérés.

La rapidité avec laquelle les ravisseurs au nombre de 4 ou 5 ont kidnappé le ministre Laporte laisse croire qu'ils étaient tout près de la maison des Laporte, rue Robitaille à St-Lambert au moment où le ministre Choquette transmettait son message à la population du pays via les ondes de Radio-Canada.

Pierre Laporte est âgé de 49 ans, tout comme M. James Cross et il a deux enfants.

Dès l'annonce de l'enlèvement, des barrages policiers ont été établis sur tous les ponts reliant Montréal à la rive sud et des fouilles systématiques étaient faites, sans résultats jusqu'à maintenant.

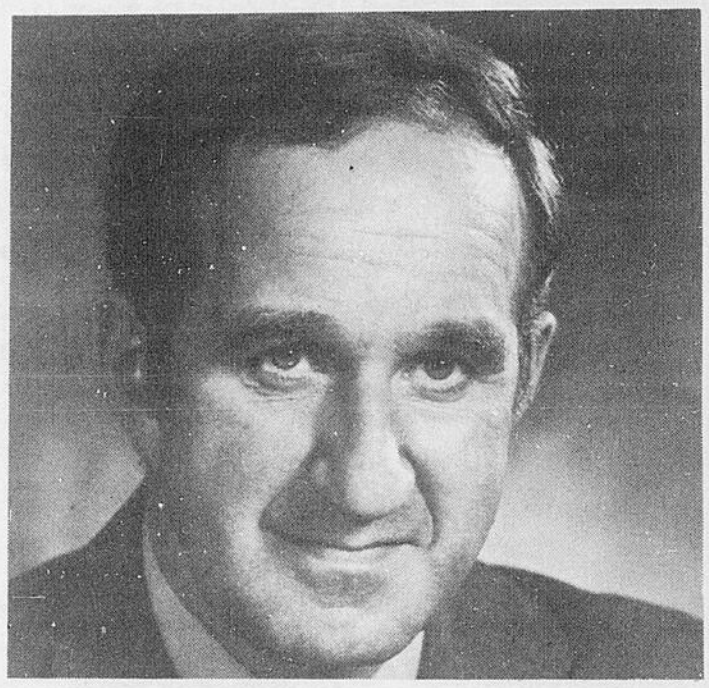

PIERRE LAPORTE. A peine trente minutes après la déclaration de Jérôme Choquette . . . .

Des 20 prisonniers politiques

Un seul refuse d'être libéré

Me Robert Lemieux nous a confirmé hier soir que 13 des 20 prisonniers politiques québécois derrière les barreaux avaient donné leur consentement écrit à l'opération-libération, qui les conduirait à Cuba ou en Algérie. Un autre a donné son consentement verbal: il s'agit de Marc-André Gagnon, détenu au centre Hopkins dans le comté de Dorchester, à 400 milles de Montréal. 5 autres prisonniers politiques ont donné leur réponse à Me Lemieux sous le sceau du secret professionnel de l'avocat. Enfin un seul, Serge Demers, a refusé par écrit la proposition de libération.

Arrestation de Louis Fournier et protestations qui s'ensuivent

Notre collaborateur Louis Fournier, journaliste à CKAC, mêlé à l'affaire Cross à titre de destinataire de certains documents du FLQ, a reçu la visite des policiers de la ville de Montréal, vendredi vers 4h.30 de l'après-midi. Les agents Rossi et Guertin se sont présentés au domicile de M. Fournier, rue Maréchal à Montréal, avec un mandat **"verbal"** d'arrestation et de perquisition du coroner Laurin Lapointe.

Louis Fournier a tenté de téléphoner à un avocat, comme c'était son droit absolu, mais à chaque fois, on lui a enlevé l'appareil des mains.

UNE MANOEUVRE . . .

M. Fournier, en compagnie de Célestin Hubert, journaliste à Radio-Canada, et de Robert Pilon, étudiant en science économique à l'université de Montréal (qui s'est présenté à l'appartement au moment où les policiers s'y trouvaient déjà), a été amené au quartier général de la police de Montréal pour être interrogé relativement à un vol dans une caisse populaire de l'est de la ville, commis la veille. A aucun moment il ne fut question de l'affaire Cross. L'arrestation avait manifestement pour but de l'éloigner de son appartement en vue d'y effectuer une fouille systématique de 3 heures, parfaitement illégale puisqu'il faut un mandat écrit pour effectuer une perquisition.

Les policiers se sont emparés de documents originaux émanant du FLQ à l'appartement de notre collaborateur, soit les communiqués 1, 2 et 3, ainsi que d'une copie du manifeste politique du Front de Libération du Québec. Ils ont également apporté sa machine à écrire. Notre camarade a finalement été relâché vers 8.30 hres vendredi soir, de même que ses deux compagnons.

A la suite de cette manoeuvre politico-policière, le syndicat des travailleurs-unis de la radio et de la télévision (section locale 291-FTQ), qui représente les employés de CKAC et dont Louis Fournier est vice-président, a attaqué énergiquement **"les méthodes policières utilisées contre un journaliste qui n'a fait qu'exercer honnêtement son travail d'agent d'information".** Le président du syndicat, l'annonceur Gaston Blais, explique que **"la police prend tous les prétextes nécessaires pour arriver à ses fins".** Le syndicat des employés de CKAC **"exige des excuses du ministère de la Justice du Québec, Jérôme Choquette, à la suite de tels procédés et l'assurance qu'ils cesseront une fois pour toutes vis-à-vis de tous les journalistes."**

D'ailleurs MM. Fournier et Hubert (Radio-Canada) ont remis hier une lettre personnelle à ce sujet au ministre Choquette.

CKAC: PAS DE REACTION

De son côté la direction du poste de radio CKAC, où travaille régulièrement Louis Fournier, n'a pas encore fait connaître sa position à la suite de l'arrestation d'un de ses employés. On croit savoir qu'elle s'apprêterait à émettre une protestation officielle au cours des prochaines heures. Les conseillers juridiques de la station étudient attentivement cette affaire.

Quant au syndicat général des employés de Québec-Presse (CSN), il a dénoncé hier tous les "enlèvements" de journalistes depuis quelques jours, et notamment ceux de MM. Pol Chantraine, Jean Gagnon et Louis Fournier.

LA CSN APPUIE

Par ailleurs le syndicat général des communications (CSN), qui regroupe quelques 400 artisans de l'information, s'est joint au mouvement de protestation contre l'arrestation de Louis Fournier et exige la remise immédiate des documents saisis à son domicile.

QUÉBEC-PRESSE

6440, 25è avenue, Rosemont, Montréal 409
Téléphone: 374-4610
Publié par l'Association coopérative des publications populaires
Directeur: Pierre LEBEUF
Secrétaire de la rédaction: Jacques ELLIOTT
Comité de rédaction:
Jacques ELLIOTT, Gérald GODIN, Jacques KEABLE, Pierre LEBEUF, Henri POUPART, Maurice-L. ROY
Sports: Henri POUPART
Photographie: Monique PARADIS
Administration: Gilbert J. Rambo
Publicité: Fernand Locas 374-4210
Tirage, distribution et abonnements: Jean-Yves St-Pierre: 731-3691
Distribution pour Québec: Les messageries de presse Nord-Sud Ltée: 667-3545
Composé et imprimé par Journal Offset Inc. Mtl. 111
Courrier de deuxième classe, sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 151 Bates
Dépôt Légal, Bibliothèque nationale du Québec

Par la voix de Choquette

Ottawa et Québec disent NON !

Québec et Ottawa ont dit **non** à la libération des prisonniers politiques du Front de libération du Québec et on peut maintenant s'attendre au pire quant au sort du diplomate kidnappé James Richard Cross.

Dans une déclaration lue solennellement en fin d'après-midi, hier, au palais de justice de Montréal - déclaration rédigée, jusque dans les virgules, en ligne téléphonique directe avec Ottawa - , Jérome Choquette, le ministre québécois de la Justice, a opposé une fin de non recevoir catégorique à l'unique et dernière revendication du FLQ: la mise à bord d'un avion, pour Cuba ou l'Algérie, des prisonniers politiques consentants. Il a toutefois annoncé une "ultime concession" pour sauver la vie du diplomate enlevé; l'octroi aux ravisseurs, par Ottawa, d'un sauf-conduit pour le pays étranger de leur choix, à condition que M. Cross soit relâché "immédiatement".

UN VIOLENT PLAIDOYER

M. Choquette a fait **un violent plaidoyer contre la violence.** Il a notamment déclaré:

- aucune société ne peut accepter que ses institutions soient remises en question par un petit groupe au moyen du chantage,
- les gouvernements sont "de bonne foi" et ils tiennent compte, par exemple, de l'action des comités de citoyens;
- Québec ne peut passer l'éponge sur les crimes commis par les prisonniers politiques;
- il existe telle chose que les procédures de libération conditionnelle, qui seront exercées "objectivement".

On pouvait douter fortement, en début de soirée, que les commandos du FLQ puissent accepter les offres de M. Choquette.

Nous reproduisons ailleurs la déclaration du ministre de la justice, qui a reçu l'aval d'Ottawa.

Le film des événements

- **Lundi matin, 8h.30:** enlèvement de l'attaché commercial britannique James Richard Cross à son domicile du 1297 Redpath Crescent, au flanc du Mont-Royal, par au moins 4 individus armés.
- **Lundi, fin de matinée:** la police saisit au pavillon Lafontaine de l'université du Québec à Montréal, deux documents du Front de libération du Québec adressés à QUEBEC-PRESSE et à la station de radio CKLM. Il s'agit du communiqué numéro 1 où le FLQ revendique la paternité de l'enlèvement et pose sept conditions à la libération de M. Cross: 1- la publication dans tous les journaux du Québec du manifeste du Front. 2- La libération des prisonniers politiques consentants. 3- Leur conduite par avion à Cuba ou en Algérie. 4- Le ré-engagement, par le ministère des Postes, des employés de l'ex-compagnie Lapalme jetés à la rue par Ottawa. 5- Une rançon de $500,000 en lingots d'or. 6- La dénonciation du nom du délateur de la dernière cellule du FLQ. 7- La cessation de toutes les opérations policières répressives.
- **Lundi après-midi:** le ministre québécois de la justice, Jérôme Choquette, fait lecture de quelques extraits du communiqué numéro un. Il parle de 6 conditions fixées par le FLQ, omettant (bien sûr) la suspension des activités policières.
- **Mardi soir:** CKAC transmet en ondes les communiqués 1, 2 et 3 du Front, accompagnés d'un message disant que les "forces de police fascistes volent tous nos documents" et ne les remettent pas à la presse. Louis Fournier de CKAC transmet ces documents, qui expliquent que la santé de M. Cross est "très bonne", qu'il a écrit une lettre et sa femme, et rappelant que les autorités en place "doivent prendre au sérieux" les revendications du FLQ sans quoi on n'hésitera pas à "supprimer" le diplomate.
- **Mercredi, au début de la nuit,** un message du FLQ est découvert par la police à Ottawa, dans un casier du terminus de la compagnie d'autobus Colonial Coach Line. Il s'est agi, sans doute, du manifeste politique du FLQ mais on ne l'a jamais confirmé officiellement.
- **Mercredi à 1.40:** la station CKLM reçoit le communiqué no 4 du FLQ, demandant que son manifeste soit lu, le soir même, sur les ondes de Radio-Canada et contenant deux lettres de M. Cross: à sa femme et aux autorités.
- **Mercredi soir 10h.15:** le ministre canadien des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, déclare à la télévision d'Etat que les conditions du Front sont "déraisonnables" mais qu'Ottawa pourrait négocier.
- **Mercredi soir 11h.30:** Louis Fournier de CKAC diffuse le texte intégral du manifeste du FLQ.
- **Jeudi:** CKLM diffuse le communiqué no 5 du FLQ exigeant la cessation des activités policières et la publication du manifeste.
- **Jeudi soir:** Ottawa et Québec cèdent et le manifeste est diffusé à Radio-Canada.
- **Vendredi:** le manifeste est publié dans les journaux.

En soirée, CKLM diffuse les communiqués 6 et 7 fixant un "délai ultime" à 18 heures samedi soir et exigeant le transport à Cuba ou en Algérie des prisonniers politiques, de même qu'une lettre de M. Cross prouvant qu'il est toujours en vie.

- **Samedi:** enlèvement de M. Pierre Laporte une demi-heure après la conférence de presse du ministre de la Justice. Au moment d'aller sous presse la police attribuait la paternité de l'enlèvement au FLQ.

Les trois noms cités par le FLQ pour l'opération -libération

Lemieux, Pascau et Fournier acceptent

Trois personnes ont été mentionnées dans le communiqué numéro 6 du FLQ, **"pour voir et assister au bon déroulement"** de l'**opération-libération** des prisonniers politiques québécois depuis Dorval jusqu'à Cuba ou en Algérie. Ces trois personnes ont toutes accepté de prêter leur concours, mais pour des raisons un peu différentes.

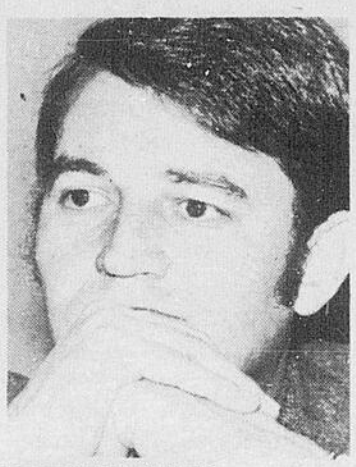

PIERRE PASCAU

LOUIS FOURNIER

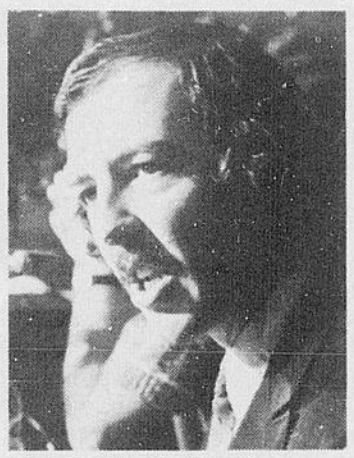

Me ROBERT LEMIEUX

ROBERT LEMIEUX

o Tout d'abord Me **Robert Lemieux**, l'avocat de la plupart des prisonniers politiques, n'a pas hésité une seconde à acquiescer à la proposition du FLQ. Me Lemieux a déclaré que les dernières conditions posées par le FLQ étaient les seules qui pouvaient assurer la libération de M. Cross sans quoi (il en est persuadé) c'en sera fait de la vie du diplomate.

Me Lemieux accepte donc de participer à la libération de prisonniers qu'il a défendus, depuis plus de trois ans, devant les tribunaux.

"J'ai un profond respect et une profonde admiration pour les gens du FLQ, a-t-il avoué à QUEBEC-PRESSE. **Je suis disponible 24 heures par jour pour voir aux différentes modalités de l'opération-libération. Je vais surveiller d'extrêmement près le déroulement de cette opération."**

Il ajoute: **"On doit accepter les conditions posées par le FLQ. Je sais pertinemment que si les autorités n'acceptent pas de libérer Pierre-Paul Geoffroy, par exemple, les autres prisonniers politiques seront entièrement solidaires de leurs camarades et n'accepteront pas de partir."**

Me Lemieux conclut: **"Je suis honoré de ce qui m'arrive et je suis tout à fait prêt."**

PIERRE PASCAU

o De son côté le journaliste-animateur Pierre Pascau de CKLM a fait parvenir hier à Québec-Presse un communiqué qu'il nous faut citer textuellement, M. Pascau déclinant toute explication supplémentaire.

Il déclare ceci: **"Dans leur communiqué numéro 6, les ravisseurs de M. Cross demandent que plusieurs personnes, dont moi-même, voient à assister à la libération des prisonniers dits politiques consentant.**

Puisque mon nom a été mentionné dans ce communiqué, je tiens à déclarer que je ferai tout ce que je pourrai pour aider à sauver la vie de M. Cross. Je tiens cependant à agir comme je l'ai toujours fait, en tant qu'observateur neutre, impartial et non engagé. Je serai prêt à agir dès que les parties concernées seront arrivées à une entente".

CLAUDE RYAN?

Nous savons que M. Pascau a longuement hésité avant d'accepter ce rôle d'assistance à l'opération-libération. Il lui a fallu toute une nuit de réflexion et de consultation. Il a même demandé à des amis s'il ne valait pas mieux que M. Claude Ryan, le directeur du quotidien Le Devoir, participe à l'opération... On lui a fait comprendre qu'il valait mieux ne pas envenimer les choses en rajoutant encore une condition.

LA DIRECTION DE CKLM

De son côté, le poste CKLM a tenu à rappeler qu'il "poursuit sa politique de neutralité et d'impartialité". MM. Roger Baulu et Guy D'Arcy ont déclaré: **"CKLM assure toutes les parties en cause de sa volonté de continuer d'oeuvrer, avec la même neutralité et la même discrétion, au bien public".**

LOUIS FOURNIER

o Enfin Louis Fournier de CKAC, collaborateur à QUEBEC-PRESSE, a répondu sans hésiter, dès vendredi soir, sur les ondes de la radio et de la télévision: **"Si je peux être de quelque utilité dans cette affaire, je suis disposé à rendre service".**

A la question de savoir s'il allait être un "observateur neutre, impartial et non engagé" comme le prétend Pierre Pascau, Louis Fournier a répondu: **"Les gens neutres, ça n'existe pas! Je suis indépendantiste et socialiste.**

Je travaille à QUEBEC-PRESSE, qui se veut le journal des travailleurs du Québec, syndiqués et non syndiqués".

Il ajoute: **"Les autorités et la police croient peut-être que je ne suis pas un "candidat valable" pour prêter mon concours à l'opération-libération. On a perquisitionné chez moi, vendredi. Ils vont s'apercevoir d'une chose: c'est que je ne suis lié en rien avec le FLQ, sinon que j'ai servi d'intermédiaire, comme Pierre Pascau, pour acheminer les communiqués du Front et éviter que l'on baillonne complètement un échange d'informations qui était essentiel, dans les circonstances, puisqu'il s'agit de la vie d'un homme. J'essaie d'être un journaliste intègre et honnête, mais je suis également engagé".**

Menaces de mort contre Me Robert Lemieux

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Nelson, hier après-midi, Me Robert Lemieux, procureur de la plupart des prisonniers politiques québécois, a déclaré qu'il considérait comme "un honneur" pour lui la demande des ravisseurs du diplomate James R. Cross de **"voir et d'assister au déroulement de l'opération".**

M. Lemieux a dit qu'il **"avait une très haute estime pour les membres du FLQ, dont l'action a été motivée par des considérations sociales et non individuelles".**

MENACES DE MORT

Me Lemieux a par ailleurs fait état d'un sondage effectué auprès des étudiants de l'université du Québec à Montréal et révélant qu'une très forte majorité des étudiants sont favorables à l'action du FLQ.

Le procureur des membres du FLQ a présenté aux journalistes un billet dans lequel on profère des menaces de mort à son endroit, si le diplomate britannique est exécuté. Me Lemieux répond qu'il n'est absolument pas impressionné par ce genre de menaces et qu'il en a déjà reçu plusieurs autres de même nature.

Pour forcer les médecins à retourner au travail

La loi sera déposée demain

Mais quand sera-t-elle votée ?

par Jacques Keable

Rien ne prouve que la loi spéciale déposée demain à l'Assemblée nationale par le gouvernement Bourassa sera mise en vigueur le jour même.

Dans certains milieux médicaux, on estime qu'il est très possible que la loi soit déposée et que les discussions s'engagent sans que le Parlement ne soit appelé à voter immédiatement. Ce qui veut dire qu'en réalité, il s'agirait d'un nouveau et dernier délai accordé aux médecins.

De fait, si les négociations entre le gouvernement et les spécialistes ont été apparemment totalement rompues depuis mercredi dernier, il n'en va pas de même pour les omnipraticiens qui, le 7 et le 9 octobre dernier ont eu des entretiens avec le gouvernement. En outre, d'autres rencontres sont déjà prévues pour la semaine prochaine.

La position des spécialistes demeure inchangée: désengagement et tarifs. Ils ont gagné leur bataille sur le contrôle de l'acte médical. A ceux qui accusent les spécialistes de mener une bataille uniquement sur le plan financier, le Dr Robillard répond:

"Le principe du désengagement qui assure le maintien de la qualité des soins et qui garantit la liberté professionnelle des médecins n'est pas à vendre". La question se pose alors: **jusqu'à quel prix le désengagement n'est pas à vendre?**

LES OMNIPRATICIENS

Quant aux omnipraticiens, le Dr Gérard Hamel déclarait: **"Notre déclaration publique n'est pas un ultimatum et ne s'accompagne pas de menaces de grève. Cependant, la Fédération des omnipraticiens soutiendra fermement ses associations affiliées qui voudraient contester dans les limites de la loi."**

Ce qui demeure le fondement du litige encore en suspens entre les omnipraticiens et le gouvernement, c'est l'échelle des tarifs. **"Tout a été négocié, entre le gouvernement et les médecins, sauf les tarifs, que l'Etat veut imposer unilatéralement"**, a déclaré un porte-parole de la Fédération.

Aucun incident grave n'est signalé

La Fédération des médecins-spécialistes ne signale aucun accident malgré la réduction des services d'urgence à son strict minimum, depuis le début de leur grève, jeudi dernier.

Depuis lors, les médecins-spécialistes ont traité plus de cas d'urgence, ce qui constitue une réduction considérable du nombre de cas dits d'urgence en temps normal.

Environ 1,000 médecins spécialistes du Québec dont plus de 650 à Montréal, étaient en service ou en attente hier, pour répondre à tous les cas d'urgence dans les hôpitaux désignés par la Fédération comme Centres d'urgence. Du côté des omnipraticiens, ceux-ci sont de service dans tous les hôpitaux qui sont ouverts.

A Montréal, ces hôpitaux sont Maisonneuve, Notre-Dame, du Sacré-Coeur et Charles-Lemoyne. La Fédération a divisé les spécialités entre les hôpitaux. Par exemple, Maisonneuve ne s'occupe que des accouchements. Le personnel médical de cet hôpital a procédé à 18 accouchements entre huit heures vendredi matin et huit heures samedi matin, d'après les derniers chiffres disponibles. En temps normal, au cours d'une période semblable, le nombre d'accouchements dépasse rarement huit. Le même hôpital a procédé à deux interventions chirurgicales pendant la même période, comparativement à 50 en temps normal.

Dans les autres hôpitaux, il était plus difficile d'obtenir des renseignements. En particulier, à l'hôpital de la Miséricorde, seule l'administration peut donner de tels renseignements et tout le monde était en congé jusqu'à mardi.

Dans les centres d'urgence, la situation était normale hier soir. Quelques centres sont débordés, tandis que d'autres sont à peu près inoccupés. **"Le problème n'est pas le nombre de médecins,** nous a dit un porte-parole des médecins-spécialistes, **mais leur répartition dans les différents centres. Mais ce problème sera résolu."**

Il perdra son doigt

Dès vendredi dernier le 25 octobre, donc plusieurs jours avant le déclenchement officiel de leur grève, certains médecins avaient déjà commencé leur "grève sur le tas".

Un individu de Longueuil sera privé pour la vie de l'usage d'un doigt parce que, vendredi dernier, les deux chirurgiens de garde à l'hôpital Charles-Lemoyne, ont refusé de lui faire une intervention d'urgence. Ce n'est que six heures plus tard qu'un troisième spécialiste qui n'était pas de garde a consenti à procéder à une opération. Mais il était trop tard pour procéder à une greffe qui aurait pu lui laisser son index. Il ne restait qu'une solution: l'amputation. Ce qui fut fait.

Ce citoyen de Longueuil a refusé de dévoiler son nom pour échapper aux représailles: "Je dois retourner à Charles-Lemoyne pour la poursuite du traitement et je ne voudrais pas qu'on me boycotte".

On n'a pas pu obtenir les noms des deux médecins qui étaient de garde ce soir-là à Charles-Lemoyne.

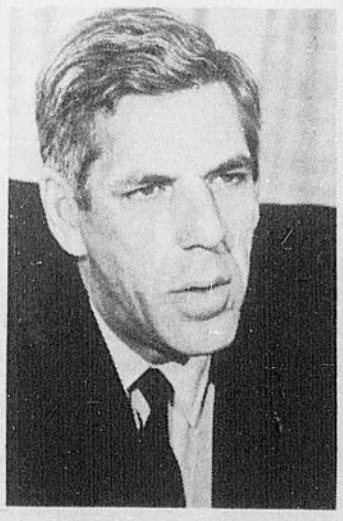

CLAUDE CASTONGUAY, ministre de la Santé

RAYMOND ROBILLARD, président de la Fédération des médecins - spécialistes.

ACCOMPAGNE DE SA FEMME, soeur de Madame Sun Yat Tsen (actuelle vice-présidente de la Chine populaire), le vieux maréchat Tchang Mao Tse Toung, te à une parade commémorant le 59e anniversaire de la fondation de la Chine nationaliste. Parachuté à Formose par les Américains après la défaite de son armée devant les troupes de Mao Tse Toung' l'ancien fondateur de Kouo-Min-Tang rêve toujours de reconquérir la Chine continentale.

La déclaration du ministre de la justice (extraits)

"Il faut un ralliement de tous les Québécois malgré nos divergences d'opinion autour d'un idéal commun.

Aucune société ne peut accepter que les décisions de ses institutions gouvernementales soient remises en question.

Cela signifierait la fin d'un ordre social et la négation de la liberté des individus.

Il faut que l'autorité tienne compte des misères et injustices qui existent dans notre société.

Nous espérons que les ravisseurs de M. Cross sont assez adultes et mûrs pour admettre d'abord les divergences de vue et qu'ils n'aient pas recours à la violence et à la mort d'un homme.

Il faut une discussion franche et objective entre les différents éléments de la société.

Le gouvernement québécois est un gouvernement de réforme qui se préoccupe de la justice sociale, du sort de tous les citoyens surtout les plus démunis.

Le gouvernement vous demande de prendre note de notre bonne foi et désire examiner objectivement les injustices qui existent chez nous. Le gouvernement s'efforce d'être à l'écoute de tous les groupes sociaux, comme en témoigne notre attention vis-à-vis des comités des citoyens. Ce serait la négation de ces efforts de prendre des mesures qui iraient dans le sens de la destruction, c'est pourquoi il est interdit de passer l'éponge sur le cas de personnes considérées comme prisonniers politiques. Il existe la liberté conditionnelle qui existe dans tous les cas.

Les causes qui sont actuellement devant les tribunaux devront être jugées, sinon nous discréditons l'ordre social que nous avons à bâtir.

Nous les considérons avec la clémence qui s'impose, vu notre geste qui devrait mettre un terme au terrorisme.

A titre de concession ultime, le gouvernement fédéral est disposé à vous obtenir les sauf-conduits vers un pays étranger. Si vous refusez, je peux vous assurer que vous bénéficierez devant les tribunaux de toute la clémence en prenant acte du geste humanitaire d'épargner la vie de M. Cross.

Je vous demande un geste absolu de bonne foi: relâcher M. Cross immédiatement. Au delà de toutes les contingences et cas particuliers, il nous faut bâtir une société qui tienne compte de la justice et de la liberté.

Vous avez votre part à jouer dans cette entreprise, si vous le choisissez"

Hier soir

Un avion était en piste à Dorval

Un avion était en piste à l'aéroport de Dorval, hier soir, prêt à emporter les membres du FLQ vers un pays de leur choix, s'ils acceptaient le sauf-conduit que leur offrait hier soir le ministre Jérôme Choquette à la condition qu'ils remettent le diplomate anglais James Cross sain et sauf aux autorités québécoises.

Aux dernières nouvelles, il ne semblait pas que le FLQ acceptait le sauf-conduit du gouvernement canadien.

Il y a un pays qui est prêt à accueillir les prisonniers politiques du Québec. On se souviendra que le communiqué du FLQ proposait que les prisonniers politiques du Québec soit acheminés sur Cuba ou l'Algérie.

Aux dernières nouvelles, un de ces deux pays aurait déclaré être prêt à recevoir les détenus libérés, mais on n'a pu savoir lequel.

En exclusivité, le manifeste du MLT

Briser l'exploitation du public et des chauffeurs en créant une Régie et une Coopérative de taxi

par Jacques Keable

Le Mouvement de libération du Taxi (MLT) publie son manifeste. C'est un texte de 21 pages où sont élaborés les principes et les objectifs du mouvement. En bref, le MLT déclare qu'il y a marasme dans le taxi parce que ce service public, qui ne peut fonctionner que sous permis municipal, est utilisé à des fins de gros profit par un petit groupe de propriétaires de flottes de voitures. Les vrais intéressés, soit les chauffeurs et les clients, n'ont pas un mot à dire dans ce service qui les concerne au premier chef. Notons qu'il y a, à Montréal, entre 6 et 7,000 chauffeurs réguliers, pour 4,497 permis. Si l'on compte les chauffeurs occasionnels, le chiffre peut atteindre 20,000 au total.

UNE REGIE DU TAXI

"L'idée de la **Régie du** Taxi est **très simple,** lit-on dans le manifeste. **Il s'agit de donner tous les pouvoirs sur le taxi AUX CHAUFFEURS ET AUX CITOYENS A PART EGALE, 50-50.**

"Cette **Régie voit à régler tous les problèmes** du taxi. **Elle a tous les pouvoirs. Elle voit, en** tout temps, **à augmenter** la participation **des chauffeurs et des citoyens aux décisions et à** la vie du taxi. **En résumé, on prend les pouvoirs actuels de la ville** et on **en donne la moitié aux chauffeurs de taxi. C'est ça la REGIE DU TAXI DE MONTREAL".**

LES PERMIS

Le nombre des permis, de taxi, 4,497, est gelé à Montréal. Il se fait donc de la surenchère dans les ventes des permis d'un détenteur à l'autre. **Le prix légal du permis est de $81. Or, il coûte aujourd'hui la jolie somme** de $4,500. Conséquemment, le MLT propose notamment les solutions suivantes: 1) **Accorder un seul permis de taxi par chauffeur. 2) Accorder un permis uniquement à un chauffeur qui travaille lui-même sur son taxi de façon régulière. 3) Empêcher toute forme de spéculation sur les permis de taxi. 4) Etablir des mécanismes pour que le chauffeur qui désire un permis puisse l'obtenir facilement et démocratiquement. 5) Garantir aux chauffeurs réguliers actuels un emploi dans le taxi.**

LES SERVICES

Les flottes de taxi et les associations du genre Diamond, Vétéran, Lasalle et Métropole, déclare le MLT, **"mènent la pluie et le beau temps dans le taxi."** Le pouvoir des associations, **"c'est le pouvoir des flottes qui les manipulent. Mais leur pouvoir vient surtout de leur monopole de la clientèle par le prestige de leur nom, par leur "dôme" et surtout par les concessions qu'elles détiennent aux hôtels, gares, etc..."**

voté en 1962, qui rend obligatoire le dôme unique. Ce dôme ne doit en rien identifier une association quelconque.

COOPERATIVE DU TAXI

"La propriété privée des associations, écrit encore le MLT, **des assurances, des garages, etc... est actuellement une source d'exploitation systématique et une cause importante du marasme dans le taxi. Le moindre petit exploitateur cherche à faire un profit avec le taxi. Tout coûte trop cher parce que tout le monde veut faire son petit profit personnel: cotisations élevées des associations, prix élevé des assurances, prix élevé des autos, des réparations, de l'essence, du radio, etc...**

"Le seul moyen de s'en sortir est de se regrouper pour former notre propre "compagnie" à nous. Une compagnie qui nous appartient, que l'on dirige, et qui travaille

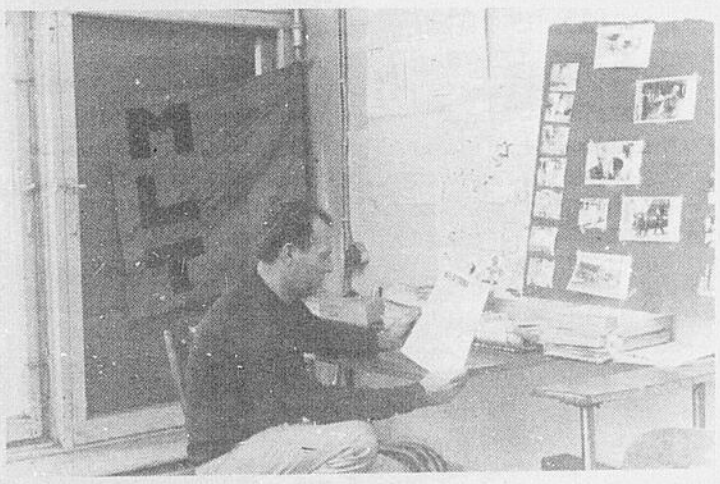

LE MLT croit que le grand public pourrait être mieux servi et à un coût moindre grâce à une Régie du taxi.

En conséquence, le MLT propose d'**"abolir immédiatement les associations, de créer une centrale téléphonique unique pour tous les taxis de Montréal, d'établir des stands en commun dans tous les endroits publics et privés, d'abolir toute forme de soumissions et de concessions pour les postes de taxi et de mettre en application immédiatement l'article 2745, dans nos intérêts. Il faut créer une Coopérative du taxi pour l'achat des autos, la réparation, les pièces, les assurances, etc..."**

TARIFS

Quant aux tarifs, le MLT écrit: **"Avant de fouiller dans la poche du client, on doit fouiller dans les coffres-forts des exploiteurs et parasites du taxi comme les flottes, les associations, Murray Hill. On doit organiser le taxi de façon à en faire un service public et ainsi augmenter le nombre de clients. En maintenant le tarif assez stable, on ne peut qu'augmenter le nombre de clients puisque le taxi devient alors un service peu coûteux."**

Quant à Murray Hill, est-il besoin de préciser que le manifeste du MLT en réclame la disparition par le biais de toutes les ordonnances provinciales qui privilégient cette entreprise.

CES LONGUES RANGEES DE TOMBES fraîches d'un cimetière d'Amman en Jordanie montrent combien le tout récent conflit entre Jordaniens et Palestiniens a été sanglant et absurde. Les canons se sont tus, tel que l'avait souhaité le président Nasser, mais la dernière décision du gouvernement de Jordanie de ne reconnaître dorénavant que le "Fatah" de Yasser Arafat pourrait bien relancer la guerre civile.

Grève à la Atlantic Dry Kiln de Rimouski

Des ouvriers spécialisés à $1.45 l'heure

RIMOUSKI – Le président du Conseil du travail du Bas-St-Laurent et directeur général de la FTQ, M. Denys Côté, affirme, dans un communiqué remis à la presse, qu'il appuie entièrement les membres du local 546 de l'Association internationale des machinistes qui sont actuellement en conflit avec leur employeur, la compagnie Atlantic Dry Kiln de Rimouski. Il recommande par la même occasion à tous les syndicats membres de la région d'apporter leur appui aux grévistes.

M. Côté déplore le peu de considération que manifeste la Cie Atlantic Dry Kiln à l'égard de ses employés: celle-ci en effet a envoyé aux travailleurs une lettre d'intimidation sans toutefois leur faire parvenir les chèques de salaire qui leur étaient dus avant même que la grève ne soit déclenchée.

Mais le président du Conseil du travail insiste surtout sur le fait **"qu'il est inconcevable qu'en 1970, l'on puisse offrir à des ouvriers spécialisés un salaire de $1.35 et $1.45 de l'heure, sous prétexte qu'ils travaillent dans la région du Bas-St-Laurent."** M. Côté ajoute que le président de la compagnie Atlantic, M. Leblanc, **"devrait savoir que le travailleur rimouskois a droit de vivre aussi convenablement que n'importe quel autre salarié de la province".**

La maison que vous cherchez est à
Saint-Basile-le-Grand
Là où les taxes sont moins chères.

7 NOUVEAUX MODELES
Eligible au rabais provincial
Occupation immédiate

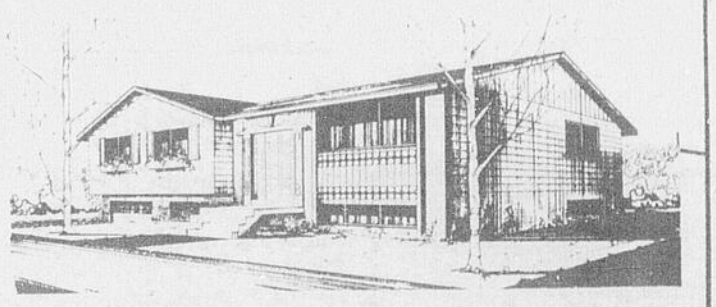

A PARTIR DE
$12,990
JUSQU'A $16,000

Modèle d'un modernisme d'une exceptionnelle beauté comportant: armoires de cuisine et accessoires de salle de bains d'excellente qualité. 3 planchers.
Marqueterie dans le salon et dans les chambres à coucher. Grand terrain gazonné avant.
DIRECTION: Rive sud, route 9 est, tournez à gauche 500 pieds passés les feux de circulation de St-Basile-le-Grand.
BUREAU DES VENTES:
10, RUE EDOUARD — TEL. 653-4111
OUVERT TOUS LES JOURS
DE 1 H P.M. A 9 H P.M.

JARDIN SYLVAIN

Le congrès des métallos

Syndicalisme d'affaires ou réforme de la société ?

SEPT-ILES – On attend plus de 150 délégués venant de toutes les régions du Québec, lors du congrès québécois du Syndicat des Métallos (FTQ) qui se tiendra les 16 et 17 octobre prochain, à l'hôtel Sept-Iles, à Sept-Iles. C'est M. Jean Gérin-Lajoie, directeur du syndicat, qui présidera le congrès; il remettra son "rapport moral" intitulé "Syndicalisme d'affaires ou réforme de la société".

Le Syndicat des Métallos, qui compte 30,000 membres, est le Syndicat industriel le plus important au Québec. Il oeuvre dans le secteur de la métallurgie et celui des mines.

le théâtre aux travailleurs

L'ABC, école de théâtre, donne un cours complet d'art dramatique comprenant:

- PHONETIQUE - DICTION - EXPRESSION ORALE
- IMPROVISATION
- ENTRAINEMENT CORPOREL
- MAINTIEN
- TECHNIQUE DU JEU THEATRAL

Un cours spécial sera donné gratuitement aux travailleurs du Québec sous l'égide du Conseil Central de Montréal (CSN) tous les vendredis de 5 heures à 8 heures à partir du 16 octobre 1970.

Professeurs: Charlotte Boisjoli, Jean-Pierre Compain, Yvonne Laflamme-Tétreault, Irène Poujol, Lionel Villeneuve

Inscription sur place: 1406 rue Beaudry

Renseignements: 482-0617 842-3181

Des victimes à la douzaine aux quatre coins de la province

Le principal atout d'un présumé faussaire: un visage comme tout le monde !

par Lucien Champeau

Un présumé faussaire mène depuis plusieurs mois une vie de pacha, grâce à un atout particulier de sa physionomie: il possède la figure de quelqu'un qu'on a déjà vu. Il ressemble à tout le monde!

"Cet homme, précise l'agent Jacques Madore, de l'escouade des faussaires à la Sûreté du Québec, **prend une région, la Gaspésie par exemple, et plume sans vergogne toute une série de marchands le long de la route de pourtour du golfe. Il leur arrache en moyenne $80 ou $85 chacun.**

MANDATS

"Ses activités se déroulent depuis au moins quatre mois et, à ce jour, il aurait fait au moins 50 victimes connues. Contre lui je détiens déjà plusieurs mandats d'arrestation.

"Notre homme répond au signalement suivant: Yvon-Philippe Lavoie, 34 ans, 5 pieds et 8 pouces, 130 livres, cheveux châtains et yeux gris. De son métier, il est ferblantier. Sur le bras droit, il s'est fait tatouer deux coeurs traversés d'une flamme avec l'inscription "Mon amour"."

YVON LAVOIE recherché pour des douzaines de faux chèques. Méfiez-vous!

UNE FILLE BLONDE

Lavoie roulerait dans une Mustang jaune 1967, immatriculée oD-6258 et serait accompagné d'une blonde d'environ 5 pieds et 3 pouces, pesant 130 livres.

DEJA VU

"C'est un beau parleur et presque chacune de ses victimes a avoué qu'elle croyait l'avoir déjà vu quelque part, tellement il possède un visage "comme tout le monde". Cet atout lui permet d'empocher sans coup férir la différence entre le faux chèque qu'il présente et la valeur des quelques petits achats qu'il effectue."

Il jette son dévolu de préférence chez les épiciers, les quincaillers, les merciers. Puis il se déplace sans cesse. Aujourd'hui on le voit à Causapscal, demain à Cookshire et ainsi de suite.

DEUX PAGES

La liste de ses victimes couvre plus de deux pages et concerne des résidents de Saint-Félix-de-Valois, de Lacolle, de Napierville, de Saint-Gérard, de Beauharnois, de Sherbrooke, de Beede, de Stanstead, de Lac-Mégantic, de La Tuque, de Lachute, de la Baie-Saint-Paul, de Fort-Coulonge, de Huntingdon, de Rivière-du-Loup, du Bic, de Rimouski, de Val-Brillant, de Cap-Chat, de Sherbrooke et autres.

CIE D'ASSURANCE

Il se sert de chèques provenant d'une banque de Chomedey et sur ces chèques, qu'il fait à son nom, il écrit le nom d'une compagnie d'assurance et signe d'un faux nom.

La Sûreté du Québec craint qu'il n'ait fait beaucoup d'autres victimes, particulièrement dans des municipalités possédant leur propre corps de police et n'ayant pas songé à faire part de leurs renseignements aux policiers provinciaux: **"Il se pourrait qu'en fin de compte la liste des victimes s'allonge considérablement"** a conclu l'agent Madore.

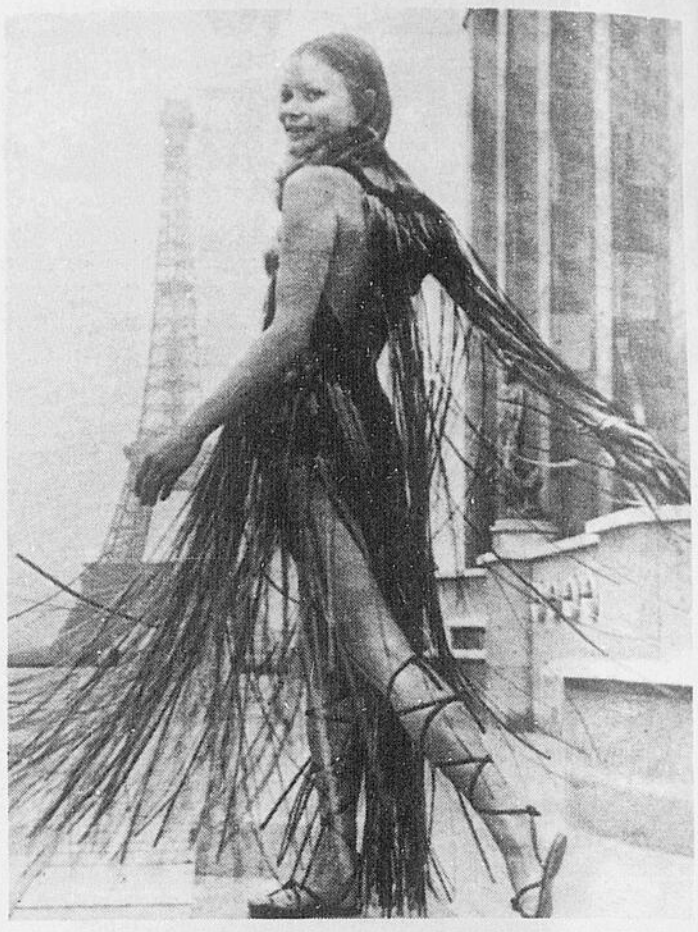

NON, IL NE S'AGIT PAS DE LA DERNIERE création d'un couturier de Paris mais plutôt de la dernière oeuvre du sculpteur français Bernard Turin. "Les statues meurent aussi". C'était le titre d'un film d'un metteur en scène de la nouvelle vague. "Elles vivent d'abord" fait remarquer la capiteuse Sin Wood qui se compare, sans rire, à la tour Eiffel...

Accusé du meurtre d'un boucher

Un messager âgé de 19 ans, de la rue Delorimier, a comparu samedi matin devant le juge Emile Trottier pour répondre à l'accusation d'avoir, le 6 octobre dernier, assassiné de cinq coups de couteau le boucher Joseph Lauricaillis, âgé de 62 ans, à l'arrière de son étal situé au no 1918, Frontenac.

Le crime aurait été commis alors que l'inculpé, ancien messager de cette boucherie, était revenu sur les lieux dans l'intention présumée de commettre un hold-up.

Tout cautionnement a été refusé au suspect et la date de son enquête fixée à la huitaine.

Vêtements disparus

Famille de touristes volée

Un Albertain d'Edmonton, M. Tomothy Cox, et tous les membres de sa famille, qui se véhiculaient dans la même auto, ont été dépouillés de leurs vêtements d'une valeur de plus de $1,000, alors que la voiture était immobilisée en face du no 317, carré Saint-Louis.

M. Irving Caruso, 3461, Harvard, a été dépouillé de ses fourrures et de ses bijoux, valant $4,000. M. M. Manasseh, 5209, Clanranald, révélait à la police que des filous avaient mis la main sur sa coutellerie et son argenterie, le tout valant $2,965.

Des bijoux valant $2,173 ont été dérobés chez M. Harry Chourusk, 6260, Westburry et Mlle Marguaret Francis, 3510b, Colonial, s'est fait voler ses fourrures et ses bijoux valant $1,875.

Enfin des rôdeurs sont entrés dans les bureaux de la Canadian Acceptance Corp., 1012, est, Mont-Royal, chambre 105, et en sont repartis en apportant le coffre-fort contenant $960.

Deux agents de la RCMP abattus

SASKATCHEWAN - Un officier et un policier de la Royal Canadian Mounted Police ont été abattus ce matin par un individu qui n'a pas encore été identifié, à Prince Albert en Saskatchewan. Les deux agents se sont présentés au domicile de cet individu à la suite d'un appel de voisins avertissant la police qu'une chicane de famille violente se déroulait.

L'homme tira à bout portant sur les deux officiers de la Gendarmerie lorsqu'ils se présentèrent, les blessant mortellement. La Gendarmerie royale est présentement sur les traces d'un homme d'une quarantaine d'années, les policiers ratissent la prairie dans l'espoir d'arrêter l'individu qui est considéré comme extrêmement dangereux.

A gauche, le sergent R.K. Schrader, âgé de 41 ans et qui comptait 22 ans de service dans la Gendarmerie. A droite, le constable D.B. Anson, âgé de 30 ans.

Le bureau des véhicules automobile fermé

Les employés des bureaux d'émission de plaques, d'immatriculation et de permis de conduire du ministère des Transports du Québec ne travailleront pas demain jour de l'Action de Grâces. Le directeur du bureau des véhicules automobiles du Québec précise qu'il s'agit de la fermeture des bureaux du ministère des Transports et non des bureaux à commission.

Bourse d'études de la Fédération des caisses d'économie du Québec

L'université Sir George Williams offre encore cette année un cours de perfectionnement en coopération, à l'intention du personnel et des dirigeants des institutions coopératives québécoises. Dispensé tous les mardis soir à 18 hres, ce cours traitera de la théorie et de la pratique coopératives, de la relation entre la coopération et la politique, et finalement de l'économie coopérative au Canada. M. George Davidovic, personnalité bien connue dans les milieux de la coopération, est responsable de cette série de cours.

Grâce à la Fédération des caisses d'économie du Québec, un des journalistes de Québec-Presse, en l'occurence, Maurice L. Roy, suivra cette série de 15 cours (30 heures). En effet, la Fédération a offert de défrayer le coût de ce cours.

COPROPRIETE
Appartements neufs situés à Longueuil
4 ½ - 5 ½ - 6 ½
construction en béton - parfaite insonorisation - stationnement - parc paysager - piscine privée - approximité des services (métro etc.). Prix de $111.00 à $150.00 par mois. Quantité limitée.
SEMEC INC
670-0031
entre 9 a.m. et 8 p.m.

EMILE BOUVIER
docteur en sciences économiques professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke

Les rouages de l'économie

S'adresse en particulier aux élèves du secondaire, mais intéressera toute personne désireuse de s'initier aux questions économiques.

Programme en 5 sections
1. Le cadre économique
2. Le monde des petites décisions économiques
3. Le monde des grandes décisions économiques
4. Le partage des revenus
5. Les institutions

500 pp. $8.95

GUERIN, éditeur
4440, rue Saint-Denis, Montréal, Qué., Canada —
Tél.: 843-6241 et 843-6242

GUERIN, éditeur

Le conflit à la commission régionale de Lignery

Parents, professeurs et étudiants se rendent à Québec

Même si le conflit qui oppose la commission scolaire de Lignery et ses employés de soutien, membres de la FTQ, qui dure depuis le 28 août, a été à deux doigts de se régler cette semaine, les parents, professeurs et étudiants maintiennent leur demande de mise en tutelle de la régionale et le remplacement des administrateurs actuels.

A la suite de l'ordre du ministère de la Santé exigeant l'évacuation de l'école Romain-Robidoux, les étudiants ont poursuivi l'occupation à l'église du Christ-Roi de Laprairie, toute la semaine. On se souvient que les élèves protestent contre la perte de temps qu'ils subissent à cause des conflits successifs à la régionale. Ils ont décidé d'occuper l'école jusqu'à ce qu'une entente soit conclue. Les policiers ont procédé à l'évacuation des étudiants à trois reprises, allant même jusqu'à utiliser des grenades lacrymogènes, ce qui causa des dommages matériels et provoqua la fermeture temporaire des lieux.

RENCONTRE AVEC LE SOUS-MINISTRE

Un comité composé de représentants des parents, professeurs et étudiants s'est rendu à Québec, vendredi dernier, afin de rencontrer le sous-ministre de l'Education, M. Yves Martin, et le chef du cabinet du ministre, M. Florian Rompré. Au cours de l'entrevue qui a duré près d'une heure et demie, le comité demanda formellement la tenue d'une enquête. Il refusa de remettre les dossiers accumulés depuis quelques mois sur le sujet: **"On ne veut pas que nos dossiers ramassent la poussière sur les tablettes du ministère"** précise M. Denis Britton, président de l'Association des professeurs de Lignery. **"On veut une véritable enquête: nous mettrons nos dossiers à la disposition de l'enquêteur qui viendra sur les lieux".** Le ministère fera part de sa décision lundi ou mardi.

De son côté, la commission de Brossard, la plus importante de la région, a adopté une résolution recommandant au ministre de l'Education de prendre en considération la pétition de l'association des parents de Lignery, qui demande la mise en tutelle de la régionale.

Par ailleurs, la commission scolaire de Lignery ne s'oppose pas à la tenue d'une enquête gouvernementale et demande même au ministère de l'Education d'enquêter sur les professeurs, parents et étudiants.

Les employés de soutien ont refusé cette semaine le projet d'entente qu'on leur proposait, dans une proportion de 80%. Ceux-ci affirment que l'entente verbable conclue lors des négociations sous l'égide du ministre du Travail ne revêtait plus le même caractère une fois le texte rédigé.

Les 3,600 élèves de la régionale Romain-Robidoux ne reprendront donc pas normalement leurs cours cette semaine. Ils occupent à nouveau l'école depuis jeudi soir dernier et ce même si les agents de sécurité Pinkerton ont tout fait pour les empêcher d'entrer.

Campagne de financement nouveau genre

Encan du FRAP

Un grand nombre d'artistes québécois ont accepté avec enthousiasme de prêter leur concours à la campagne de financement nouveau genre du FRAP.

On se rappellera que le FRAP avait imaginé, pour trouver des fonds, de faire un encan d'objets appartenant à des vedettes. Déjà les objets les plus curieux sont parvenus au FRAP.

Jean Duceppe, Marc Gélinas, François Tassé, Doris Lussier, Béatrice Picard et l'organiste Lucien Hétu ont déjà accepté de faire leur part.

L'encan aura lieu au cours d'une soirée dansante jeudi prochain à la salle de curling du centre Paul-Sauvé.

En plus des objets donnés par les artistes, il y aura des écrivains qui mettront à l'encan leurs oeuvres autographiées, au profit du FRAP, et des caricaturistes qui feront et vendront sur place leurs oeuvres.

Les billets pour participer à l'encan sont en vente dans les CEGEP et les Comités d'action politique de quartier.

Le Jazz libre du Québec fera les frais de la musique.

L'intégration des services d'incendie

Il suffit de réorganiser les effectifs actuels

MONTREAL – Dans un mémoire qu'elle présentait cette semaine au Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal, la Fédération des pompiers professionnels du Québec (FPPQ), dont le président est M. André Plante, propose des solutions concrètes à certains problèmes que pose l'intégration complète des services d'incendies à la grandeur du territoire de la CUM.

La FPPQ, qui proposait l'intégration des services d'incendie dans un premier mémoire soumis en juin dernier, précise maintenant que les onze municipalités de l'ile de Montréal qui n'ont pas de service autonome d'incendie sont regroupées dans 4 îlots dispersés sur le territoire de la CUM, et que chacun de ces 4 îlots est adjacent à un territoire déja couvert par des pompiers permanents, ce qui facilitera d'autant l'intégration.

La FPPQ a la conviction **"qu'un réaménagement des forces actuelles du combat de l'incendie, en hommes et en équipement, en y ajoutant de 100 à 300 recrues d'ici quelques années, permettrait de donner à tout le territoire de la CUM une protection suffisante contre l'incendie".**

Le mémoire laisse entendre qu'il est non seulement possible mais facile de procéder à un réaménagement des effectifs actuels.

LISTE DES GAGNANTS
INTER-LOTO
(MENSUELLE)
SEPTEMBRE

loto-québec 500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél.: 873-5350

09/10/1970 INTER-LOTO TIRAGE NO 8

TIRAGE DE SEPT SEPT DRAWING

$125,000.--4557326

$50,000.--4247153

$25,000.--4192837

$5,000.--4237943

$5,000.--4565752

GAGNANTS DE -- $2,000. -- WINNERS

4031611	4146249	4355913	4385128	4391942
4426234	4541632	4588161	4604732	4709469
4727161	4752548	4854549	4856609	4893040

GAGNANTS DE -- $1,000. -- WINNERS

4071252	4124664	4136790	4138170	4144129
4155382	4168012	4203286	4206596	4214795
4234437	4253634	4257044	4278470	4286029
4290951	4326570	4329193	4337275	4382787
4390304	4392339	4404183	4408052	4420988
4510559	4522464	4526151	4533137	4539525
4540050	4595092	4689688	4705027	4710755
4733293	4764300	4764423	4782573	4812474
4827720	4842546	4842687	4855290	4867889
4875274	4876702	4877774	4878114	4884902

GAGNANTS DE -- $500. -- WINNERS

4002930	4012755	4046432	4051703	4077843
4081070	4147075	4163163	4170678	4181148
4235059	4245648	4249596	4260879	4278964
4282405	4301950	4306475	4327614	4339916
4356359	4357754	4370430	4375657	4376385
4382695	4405470	4425267	4452281	4463815
4475375	4488385	4500528	4507512	4513525
4515638	4537781	4542110	4551609	4558655
4560637	4707404	4724987	4780741	4785535
4786047	4788628	4793766	4824348	4862255

GAGNANTS DE -- $100. -- WINNERS

4005179	4007657	4039709	4041596	4121460
4130641	4138800	4151402	4154630	4167255
4169472	4169493	4174561	4195508	4212423
4225160	4228488	4229751	4231364	4236583
4267476	4288950	4289523	4293859	4308856
4308973	4309700	4315465	4325002	4327263
4327686	4328917	4329608	4354900	4358212
4359366	4362813	4364801	4396328	4410748
4417663	4419900	4427889	4428333	4456567
4464460	4474148	4482218	4486265	4496467
4498849	4500941	4508761	4511002	4538520
4552336	4558244	4572078	4585618	4590607
4594975	4602618	4603118	4604194	4678238
4698368	4704072	4708379	4717137	4726408
4727582	4728584	4731529	4733141	4734379
4735295	4736816	4746948	4747113	4756783
4761141	4761230	4775234	4782130	4785734
4800667	4807796	4811023	4812218	4813365
4814714	4822130	4827774	4830189	4835191
4839045	4850590	4852594	4872362	4888303

SI VOUS ÊTES GAGNANTS... conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. **Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.**

Après le refus manifesté par le Nord-Vietnam et le FNL

Le rejet par Moscou du "Plan de paix" de Nixon facilite la position du gouvernement de Saigon

Après le Nord-Vietnam et le FNL qui ont déjà fait savoir leur hostilité au **"cessez-le-feu sur place"** proposé par le président Nixon, l'Union soviétique vient de réagir, elle aussi négativement, dans un éditorial publié hier matin par le quotidien communiste, la Pravda.

Qualifiant la proposition du chef de l'Exécutif américain de **"plan en cinq points tendant à légaliser et à perpétuer l'intervention des Etats-Unis en Indochine"**, le journal moscovite accuse le président Nixon de vouloir **"berner et endormir"** l'opinion publique internationale.

Revenant sur les exigences formulées dès le début du conflit par le Nord-Vietnam, la Pravda écrit que seul le retrait rapide et définitif des soldats américains du Vietnam, du Laos et du Cambodge peut mettre fin à la guerre.

CRAINTE DE SAIGON

Cette condamnation sans équivoque du plan de paix américain par l'URSS va faciliter la position des dirigeants de Saigon qui craignaient qu'une conférence globale sur l'Indochine acceptée par Washington et Moscou n'aboutisse à remettre en question leur propre position au Sud-Vietnam. En effet, deux des points du plan proposé par le chef d'Etat américain dans son message de mercredi dernier embarrassaient les chefs militaires et civils de Saigon:

1) La proposition de cessez-le-feu immédiat sur place;

2) La réunion d'une conférence sur la paix en Indochine.

LE CESSEZ-LE-FEU

Un cessez-le-feu immédiat n'est pas favorable à priori aux forces sud-vietnamiennes. L'autorité du tandem Thieu-Ky est contesté même dans les faubourgs de capitale sud-vietnamienne et le gel de la situation militaire ne peut selon Saigon qu'être favorable aux nationalistes, qui peuvent, grâce à leur structure clandestine et leur connaissance de la guerre de partisans, continuer leur travail de grignotage des forces gouvernementales et d'encadrement des paysans des hameaux et villages. De plus, chaque côté, suivant le plan du président Nixon, devant rester sur des positions défensives, l'armée sud-vietnamienne verrait ses positions s'effrondrer les unes à la suite des autres parce qu'elle ne dispose pas comme le Vietcong d'une facilité de déplacement et surtout de la technique de recrutement qui permet à un soldat du FNL de se perdre dans la masse des paysans des rizières. Le libre mouvement des personnes civiles et des militaires non armés aboutirait suivant Saigon à abandonner le Vietnam du Sud aux forces du Vietcong qui pourraient, profitant de cette accalmie inespérée, mettre sur pied des "comités de libération" et des "gouvernements locaux" dans les régions restées jusqu'ici "saines".

UNE NOUVELLE CONFERENCE

La réunion d'une nouvelle conférence sur l'Indochine destinée à établir un statut de neutralité pour toute la région ne pourrait, toujours selon les autorités de Saigon, qu'entériner l'abandon du Sud-Vietnam aux forces communistes. Citant l'exemple du Laos, les autorités sud-vietnamiennes croient qu'un statut de neutralité dans les conditions actuelles ne serait qu'une prime accordée aux communistes, qui pourraient désormais, en faisant semblant de participer à un gouvernement d'union nationale, éliminer les autres forces et entreprendre systématiquement la conquête du pouvoir.

LE PRESIDENT THIEU sur notre photo et le vice-président Nguyen Kao Ky du Sud-Vietnam redoutaient que l'acceptation par Moscou du "plan de paix" du chef de l'Etat américain ne rende leur position à plus ou moins brève échéance inconfortable.

Heath définit un nouveau rôle à son pays au congrès conservateur de Blackpool

Bien que la question de l'enlèvement du diplomate britannique James Cross à Montréal lundi dernier n'ait pas été discuté en séance plénière au congrès annuel du parti conservateur de la Grande-Bretagne à Blackpool, on croit savoir que dans les couloirs de la conférence, certains députés du parti tory ont demandé au premier ministre Edward Heath de manifester beaucoup plus de fermeté vis-à-vis d'Ottawa.

En effet, le chassé-croisé des communiqués entre le gouvernement canadien et le FLQ aurait énervé, selon plusieurs observateurs londoniens, des membres du parti conservateur, qui craignent que l'attaché commercial anglais ne subisse le même sort que l'ambassadeur ouest-allemand Von Spreti il y a quelques mois au Guatemala.

UNE GRANDE DETERMINATION

Quoi qu'il en soit, le premier ministre britannique, dans son discours prononcé hier devant les congressistes réunis à Blackpool, a fait part de sa détermination de faire jouer à la Grande-Bretagne un rôle plus grand dans les affaires mondiales.

"Nous allons rétablir notre réputation de partenaire ferme et conséquent" a déclaré M. Heath, qui a ajouté que son gouvernement entendait créer un nouveau style de gouvernement non seulement en ce qui concerne les affaires intérieures du pays mais aussi en ce qui a trait à la place de l'ancien Empire britannique dans les affaires du globe.

Défendant sa conception d'une société libre et responsable, M. Heath a invité ses compatriotes à jeter les bases d'**"un monde débarrassé de l'injustice et meilleur pour les générations à venir"**.

POLITIQUE ETRANGERE

Dans le domaine de la politique étrangère, les grandes lignes du plan du gouvernement conservateur sont les suivantes: 1) Travailler en vue du rétablissement de la paix en Indochine en accord avec les grandes puissances. 2) Faire en sorte que l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché commun ne soit pas défavorable à l'économie britannique. 3) Etablir les relations entre Londres et les Etats arabes sur des **"bases plus réalistes."** 4) Empêcher des affrontements raciaux en Afrique noire. 5) Appuyer les efforts en vue de la sécurité en Europe et de la détente entre l'Est et l'Ouest.

En ce qui concerne la question du Commonweath, M. Heath a demandé aux partenaires de la Grande Bretagne de reconnaître que les **"Britanniques sont aussi libres et aussi indépendants qu'eux-mêmes au sein de cette association librement consentie"**.

POUR UNE SURPRISE, C'EN ETAIT UNE! Le facteur de Houston Clenton Self en eut les jambes coupées en découvrant dans une boîte aux lettres un magnifique poisson de 3 pieds de long et pesant une trentaine de livres. Le plus grave, c'était que le vertébré ne portait ni adresse ni timbre-poste sur ses écailles, de telle sorte que M. Self n'a pu ni le livrer ni le retourner à son expéditeur. Colis sans maître, l'infortuné poisson a fini dans la poêle à frire du facteur

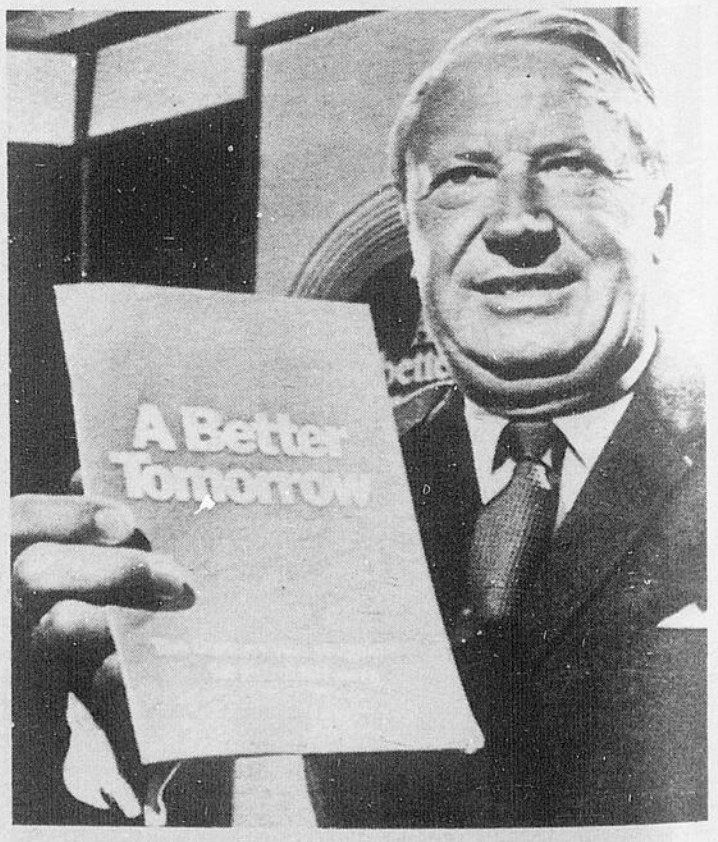

AU CONGRES ANNUEL du parti conservateur réuni à Blackpool, le premier ministre Edward Heath s'est fait le champion d'un rôle plus accusé de la Grande-Bretagne dans les affaires du monde.

Assemblée publique du FRAP ce soir

Le Front d'action politique (FRAP) tiendra une grande assemblée publique ce soir à huit heures (20 heures) dans le sous-sol de l'église St-Louis-de-France, à l'angle des rues Roy et St-Hubert.

"Le Parti civique de M. Drapeau invite uniquement ses organisateurs, le FRAP invite le grand public", dit le communiqué du FRAP.

Tous les candidats du FRAP seront présents.

LE BUDGET DE LA VILLE

Le clou de la soirée sera une démonstration par diapositives de l'évolution spectaculaire du budget Drapeau-Saulnier depuis leur accession au pouvoir et surtout la hausse fantastique de la dette per capita des citoyens de Montréal.

PIERRE VADEBONCOEUR. Il sera le principal orateur.

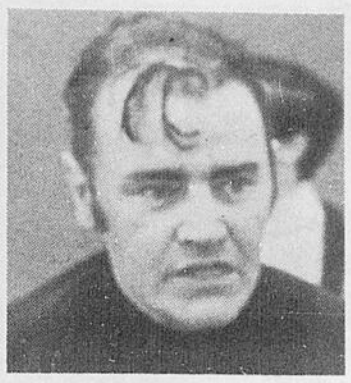

PAUL CLICHE. "Nous, nous invitons la population".

Pierre Vadeboncoeur, conseiller syndical et attaché au comité d'action politique de la CSN prendra la parole.

Paul Cliche, président du FRAP, présentera tous les candidats du Front à la population.

Une question de l'administration Claude Jasmin à Drapeau

"Est-ce que les artistes qui ont fait les murales du métro de Montréal pourraient jurer sur leur honneur qu'ils n'ont pas été forcés de verser ou donner une gratification sous une forme ou sous une autre au directeur artistique du maire Drapeau, l'ex-caricaturiste Robert Lapalme?".

C'est la question que pose publiquement le candidat du Front d'action politique (FRAP) dans Ahuntsic, M. Claude Jasmin.

M. Jasmin est écrivain et critique d'art et il a été le chroniqueur artistique de La Presse et du magazine Sept-Jours pendant des années.

Les artistes à qui l'administration Drapeau-Saulnier a commandé des murales pour le métro sont Bastien et Vau, station Sherbrooke, Jean Cartier à Beaudry, Marcelle Ferron au Champ-de-Mars, Frédérick Back à la Place des Arts, Lauda et Pommier à Crémazie et Gabo, le fils de Robert Lapalme, à la station Berri-Demontigny.

A Montréal

Semaine de la pollution

Une grande campagne d'information sur les dangers de la pollution commencera dès demain pour les quatre prochains jours.

Une quinzaine d'organisations dont le Conseil central de la CSN, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), l'Alliance des professeurs de Montréal ainsi que l'Office national du film prennent part à cette campagne.

Des films et des conférences seront présentés du lundi au jeudi inclusivement à la Place Alexis Nihon, aux bureaux de l'Office national du film, 550 ouest, rue Sherbrooke et dans les CEGEP Maisonneuve, Ahuntsic et du Vieux Montréal.

Le public est fortement invité à se rendre aux ateliers, conférences et présentations de films qui sont tous gratuits.

Des spécialistes prendront part aux réunions.

UN TOUR DE LA POLLUTION

Le 14 octobre, journée nationale de lutte à la pollution, la Sociery to Overcome Pollution organisera un tour de la métropole en autobus pour permettre au public de constater par lui-même la gravité du problème de la pollution de l'air et de l'eau dans ce qui deviendrait, d'après le maire Drapeau, **"la plus grande ville touristique du monde"**.

Le même jour, tous les membres de la même société présenteront au maire Drapeau un rapport sur la pollution atmosphérique. On sait que ce rapport, que La Presse publiait en primeur dans ses grandes lignes, le 12 septembre dernier, a été lancé officiellement vendredi dernier.

Le CRD de la Côte-Nord se veut un intermédiaire entre l'Etat et la population

SEPT-ILES - Les assises du premier congrès annuel d'orientation du Conseil régional de développement (CRD) de la Côte-Nord se tiennent présentement à Sept-Iles. Près de 200 délégués participaient, samedi, à des ateliers d'étude. Le thème général est la connaissance du milieu; on discute d'abord des modifications à apporter à la structure actuelle du Conseil régional du développement. Le territoire qui relève du CRD s'étend de Tadoussac à Moisy; on étudie la possibilité d'étendre le territoire jusqu'à Blanc-Sablon. Le CRD se veut en outre le véritable intermédiaire entre l'Etat et la population. Le but premier du congrès demeure la préparation d'un document de travail qui devrait fournir une nouvelle orientation au CRD et l'aider à tracer son programme pour l'avenir.

Au cours de la fin de semaine, M. Paul Normandeau, sous-ministre de l'Expansion économique régionale, prendra la parole, de même que M. Claude Jourdain, président du CRD du Québec.

Les preuves sont faites

AUX GALERIES DE L'HABIT
6336 PAPINEAU MONTREAL 274—5131

MANUFACTURE OUVERT AU PUBLIC D'HABITS

DES MILLIERS D'HABITS

FAITS A LA MAIN
S'HABILLER COUTE CHER!

CHARGEX

... mais pas AUX GALERIES DE L'HABIT, L'homme imbattable pour ses prix et sa qualité.

PLAN MISE DE COTE

HABITS VÉNITIENS $39.00

HABITS

FORTREL et laine	$29.95	JAMES BOND	1/2 PRIX
WORSTED	$35.00	ASTRAL	$49.00
VENITIEN	$39.00	VICUNA	$49.00

LE PLUS GRAND CHOIX DE "SPORTSWEAR"... EN VILLE!

GILETS sports	depuis	$22.00
PALETOTS de cuir	1re qualité	$59.95
PALETOTS D'HIVER	depuis	$29.95
SOULIERS	depuis	$ 9.95
PANTALONS	depuis	$ 8.95

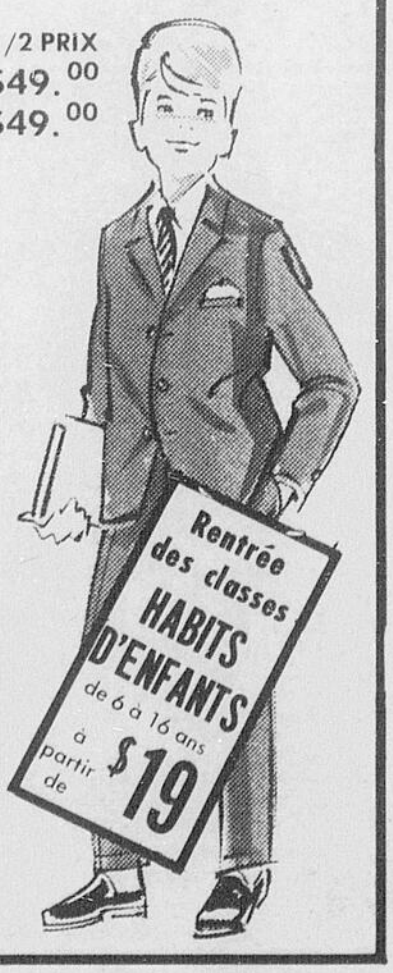

COUPON VALEUR
$5.00
Valide sur l'achat d'un habit de $45.00 et plus seulement

Aux GALERIES DE L'HABIT
A CLOUTIER LTEE
6336 PAPINEAU MONTREAL 274-5131

Québec

Acquittés d'une accusation d'avoir troublé la paix

QUEBEC – Le Comité pour la défense de la liberté civile de Québec vient de remporter sa première victoire. Quatre étudiants ont en effet été acquittés d'une accusation d'avoir troublé la paix dans un des parcs de la ville (la Place d'Armes) pendant la soirée du 14 juillet dernier.

Rappelons que les jeunes de Québec ont décidé de former ce comité pour mettre fin à la répression policière qui s'est manifestée dans la vieille capitale au début de l'été.

C'est pour préserver la vue des cheveux longs à nos touristes, semble-t-il, que les policiers de Québec ont décidé d'appliquer à la lettre le règlement municipal qui stipule: sera dans l'illégalité celui "qui, de quelque manière que ce soit, obstruera ou gênera sans raison, le passage des piétons ou des voitures dans une rue".

Les forces policières ont concentré leurs efforts sur le parc le plus populaire chez les jeunes de Québec: la Place d'Armes qui, rappelons-le, est située en face de notre populaire "industrie du tourisme" le Château Frontenac.

Dès le début de l'été, les policiers ont voulu bien faire comprendre que les cheveux longs seraient mal vus à Québec au cours de l'été. Les premières arrestations sélectives ont eu lieu à la Place d'Armes au cours du mois de juin.

Se promener dans un parc n'est pas un délit

Se tenir dans les parcs dans le but de discuter ou de se détendre ne peut, en aucun cas, être considéré comme un délit, a affirmé le juge Laurent Cossette en rendant son jugement jeudi dans l'affaire des descentes effectuées à la Place d'Armes de Québec au cours de l'été 1970.

Le juge Cossette a aussi explicité le règlement 192 article 25 qui défend d'obstruer le passage des piétons ou des voitures dans une rue.

La réglementation régissant le bon ordre dans les rues ou ruelles ne peut, selon lui, être appliquée aux parcs, places publiques.

La position du Juge Cossette dans cette affaire, même s'il n'a pas voulu l'affirmer de façon précise, diffère sensiblement de celle du maire Lamontagne qui semble vouloir considérer la Place d'Armes comme un carrefour.

Il faudrait donc que l'administration municipale fasse amender les règlements de la ville si elle veut continuer sa lutte contre les jeunes de Québec.

À Roberval

Une enseignante réclame quatre ans de salaire

Une ex-enseignante de Roberval, Mlle Mariette Paradis, réclame de la Commission scolaire de Roberval le versement de 4 années de salaire à la suite de son congédiement en 1966. Mlle Paradis, qui avait été congédiée au début de décembre 1966, puis réembauchée à la suite des protestations d'une quarantaine de parents d'élèves, avait été de nouveau congédiée au bout d'une quinzaine de jours par la Commission scolaire.

Mlle Paradis avait estimé que son congédiement était illégal et entrepris des procédures contre son ancien employeur. La cause sera entendue en Cour vendredi prochain. Mlle Paradis a également entrepris des procédures contre l'Association des enseignants de la régionale Louis-Emond pour ne pas lui avoir donné une protection adéquate.

IL A SUFFI D'UN VOTE à l'unanimité de l'assemblée nationale cambodgienne pour que le royaume Khmer disparaisse. La nouvelle république cambodgienne est saluée par le premier ministre Lon Nol (au centre) et le chef d'Etat Chieng Heng (à droite). Cette mesure vise, dans l'esprit des dirigeants de Phnom Penh à effacer le souvenir du prince Sihanouk chez les paysans et ouvriers encore attachés à la monarchie.

LE CHAMPION DES BAS PRIX. C'est à voir. Seul le consommateur peut le dire, quand il a à payer l'addition.

Au Saguenay-Lac St-Jean

Opération protection du consommateur

par Maurice-L. Roy

La Fédération des magasins Coop, en collaboration avec les syndicats du Saguenay-Lac St-Jean viennent de lancer une "opération protection du consommateur" dans le domaine de l'alimentation, de la publicité, de l'information et de tout le secteur de la consommation en général.

Des pourparlers ont été entrepris il y a déjà quelque temps entre les mouvements syndical et coopératif pour préparer un programme d'information aux consommateurs dont il reste à choisir le mode de diffusion; les magasins Coop d'Alma, Naudville et St-Bruno, qui sont particulièrement impliqués dans ce projet, doivent rencontrer les représentants de la CSN mardi le 13 octobre à ce sujet.

PUBLICITE TROMPEUSE

Les magasins Coop de la région ont décidé de s'attaquer à la publicité trompeuse sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de la fausse représentation dans la publicité (ce qui constitue une fraude au sens de la loi) jusqu'aux procédés multiples dont le simple but est de jeter la confusion dans l'esprit des clients.

A ce propos, nous avons pu constater, jeudi dernier, au magasin JAT d'Alma, qu'on annonçait du boeuf à bouillir à 59 cents la livre dans les journaux de même que dans les étalages, alors qu'il ne s'en trouvait nulle part en montre à ce prix, mais plutôt à 69 cents la livre.

On annonce des bananes à 10 cents la livre: il y en a effectivement à ce prix dans les étalages, mais elles sont d'une qualité douteuse, éparpillées au milieu des bananes de bonne qualité qui, elles, se vendent à 22 cents la livre. Il n'y a pourtant qu'une seule affiche indiquant le prix des bananes (10 cents la livre), de sorte que l'acheteur croit qu'il s'agit du prix de toutes les bananes de l'étalage. Cette technique est utilisée pour l'affichage de plusieurs produits.

PUBLICITE-INFORMATION

Contre ces méthodes, les magasins Coop de la région ont décidé de cesser leur publicité commerciale au profit de la publicité-information; ainsi dans la dernière livraison du journal **Le Lac** d'Alma, la page de publicité des magasins Coop de l'endroit est consacrée à la dénonciation de 9 procédés trompeurs dans la publicité.

POLITIQUE AGRESSIVE

Les magasins Coop ont par ailleurs décidé d'adopter une politique d'agressivité au niveau des prix en diminuant radicalement les prix de certains produits; on vend par exemple les bas Myrtile au prix coûtant, à $1.11 et $1.38 alors que le prix régulier est respectivement de $1.58 et $1.98. Mais il ne s'agit là que d'une première étape puisqu'on projette déjà de construire un Cooprix à Alma. On sait que la formule Cooprix consiste à vendre les produits au prix coûtant plus les frais d'administration; comme ces magasins ont un très fort volume de vente, leur pouvoir d'achat est d'autant plus grand et les frais d'administration sont d'autant diminués.

VENTES SOUS-PRESSION

Alors que nous étions à Alma la semaine dernière, nous avons appris de source fiable que les magasins Coop d'Alma et de Naudville se proposaient de présenter un mémoire complet à la Cité d'Alma sur l'ensemble de la question du colportage et des ventes sous pression; l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Saguenay-Lac St-Jean a déjà entrepris, au début de l'été, une campagne d'information auprès du public, en collaboration avec les syndicats, contre le colportage, la publicité trompeuse et la vente sous pression.

QUEBEC-PRESSE REGIONAL

Au chapitre de l'information enfin, les représentants d'un certain nombre d'organismes populaires ont élaboré un projet de journal populaire régional, qui serait probablement une édition régionale de l'hebdo national. Le projet est relativement avancé mais il n'est pas possible pour l'instant de fixer une date précise pour le début de l'opération.

Assemblée du PQ de St-Laurent

C'est mardi le 13 octobre prochain qu'aura lieu l'assemblée des membres du parti Québécois du comté de St-Laurent. Au cours de cette réunion, on préparera les résolutions qui seront présentées au prochain congrès du secteur ouest de la ville de Montréal, qui se tiendra les 14 et 15 novembre prochain. 24 délégués chargés de représenter les membres du parti lors de ce congrès seront élus pendant l'assemblée. Le public est invité à se rendre à l'école Louis-Hébert, située au 705 boul. Décarie, à St-Laurent, afin de participer à l'assemblée et de rencontrer une des personnalités du parti Québécois, M. Guy Joron, qui adressera la parole.

Canadien en 5ième position

A LA MANIÈRE DE LARRY OUELLETTE

Heureusement qu'il y a 14 équipes dans la ligue Nationale de hockey cette année. Heureusement pour le Canadien que certaines d'entre elles, et je pense aux Canucks, aux Sabres, aux Kings et à quelques autres, sont d'hirsutes formations de jeunes qui manquent d'expérience, de vieux à qui l'expérience n'a servi qu'à démontrer qu'ils n'auraient jamais dû s'aventurer dans la ligue Nationale, et d'étoiles éteintes dont ce qui reste de l'éclat se ternit davantage tous les ans. L'existence de ces minables organisations permettra au Canadien déplumé de se fabriquer, encore cette année, un palmarès assez respectable, mais je ne suis pas prêt à dire beaucoup plus.

Qu'est-ce que j'entends par palmarès assez respectable?

Eh bien! disons que le Canadien, par suite de ses victoires quasi-automatiques anticipées aux dépens des parents pauvres de la ligue, et ce qui est normal, de quelques gains contre les bonnes équipes, réussira probablement à se placer aussi bien que l'an dernier au classement, c'est-à-dire en cinquième place. Mais je ne suis pas disposé à lui accorder davantage.

Il est amusant de lire les prédictions, les affirmations, les protestations, les exclamations coléreuses de certains de mes confrères partisans mordus du Tricolore depuis de nombreuses années et dont l'esprit se scandalise à la pensée que le cher Bleu-Blanc-Rouge pourrait se retrouver encore une fois à la fin de la saison parmi ceux qui "ramassent les casques." Il est encore plus amusant de voir jusqu'à quel degré ils sont presque prêts à qualifier d'ennemis au public ceux qui ont l'audace d'élever la voix contre l'organisation bénie du Forum.

Pour ma part, n'ayant jamais demandé de faveur aux dirigeants de la Canadian Arena Companty et par conséquent ne m'étant jamais trouvé en butte à l'humiliation d'un refus, je ne puis être accusé de vouloir exercer une petite vengeance en profitant du fait que le Canadien est pratiquement à terre pour lui donner des coups de pied. Il m'est arrivé en effet au début de ma carrière journalistique de prendre la décision de ne demander de faveurs à personne afin de pouvoir être en position toujours d'écrire ce que j'avais à écrire en toute liberté. Comme tout le monde, j'achète mes billets lorsque j'assiste à un match sportif quelconque. J'ai toujours pensé d'ailleurs que tous les journalistes ayant un peu de fierté devraient agir ainsi, mais c'est une question d'opinion.

Quoi qu'il en soit, la direction du Forum doit certainement se rendre compte, et si elle ne le fait pas je me demande quand elle va ouvrir les yeux, de la satisfaction que manifestent nombre de journalistes de la rédaction sportive des journaux et autres organes d'information devant les déboires du club de hockey Canadien.

A l'époque encore récente où nous n'avions pas les Expos, et où les Alouettes étaient misérablement enlisés dans le caveau de la ligue Canadienne de football, le Canadien régnait en maître sur la ligue Nationale de hockey et se payait le luxe, si j'en crois certains de mes confrères, de séparer les journalistes en deux camps: les amis et les ennemis, selon qu'ils louangeaient ou critiquaient l'équipe. Inutile de dire que les amis étaient traités avec la plus grande bienveillance et que les ennemis étaient condamnés à un régime de fiel.

Mais le Canadien ne règne plus et, ce qui plus est, aucun indice ne lui permet de penser qu'il pourra reprendre sa place sur le trône de la ligue avant très longtemps.

Quant aux journalistes, choyés qu'ils sont par les Expos qui les considèrent tous comme des amis, et raisonnablement bien traités qu'ils sont par les Alouettes, un grand nombre d'entre eux se réjouissent silencieusement de la dégringolade du Tricolore. Je le sais parce qu'ils me l'ont dit.

Ce n'est pas pour cette raison que le Canadien finira en cinquième position. Il y a pour cela des raisons plus techniques, comme le départ de John Ferguson, l'évaporation du talent par suite des départs, des échanges, du vieillissement. Et une certaine confusion au sujet du véritable instructeur. Est-ce Ruel, Ruel et McNeil, ou Pollock? On le saura d'ici quelques mois.

Chasse à l'orignal

Au paradis du castor et des braconniers

SUR LES SENTIERS

par HENRI POUPART C.V.G.A

Le dimanche 29 septembre, tout comme je l'avais mentionné dans ma dernière chronique, je partais pour la chasse à l'orignal. Accompagné de mon frère André et de deux autres copains, Roger Labonté et Jacques Marchand, nous partions pour Grande-Bergeronne au club Lacs des Sables et Paradis dont le propriétaire (pourvoyeur) est René Jobin.

Idéalement situé près de Tadoussac dans le coeur des eaux poissonneuses des majestueuses montagnes laurentiennes. La place parfaite pour les vacances d'un chasseur ou d'un pêcheur. Malheureusement, c'est également le paradis par excellence des braconniers locaux.

Arrivés vers 7 heures, un de nos guides, Claude Martel, s'empressa d'empiler nos bagages dans un des yachts, car nous devions traverser le lac des Sables, qui a une longueur d'environ cinq milles. Arrivés à notre camp de chasse vers 9h.30, toute la soirée durant l'optimisme régnait. Vers minuit, un des guides accompagné d'André partait pour aller lancer un émouvant appel au roi de nos forêts québécoises. Bien que cet appel fut des plus déchirants et implorants, notre cervidé ne daigna pas répondre. Il en fut de même toute la semaine qui suivit, "aucune réponse".

Selon notre guide Claude, il y avait sur les quelque dix milles carrés de territoire qui nous étaient alloués, un endroit qui était en particulier beaucoup plus propice pour chasser l'orignal. A cet endroit nous pouvions poster deux chasseurs aux aguets. Il fut donc entendu que Roger et André iraient avec Claude se placer à cet endroit. Les deux autres iraient faire l'exploration du terrain situé à l'opposé, accompagnés de notre deuxième guide, Rodolphe Lessard. Pendant les quatre jours qui suivirent, la seule chose que j'ai eu l'occasion d'admirer fut les nombreuses colonies de castors. Je crois bien que de toute ma vie je n'ai jamais vu de régions aussi riches en castors.

En quatre jours Jacques Marchand et moi n'avons pu relever la moindre piste d'orignal et encore moins la bête qui va dedans. De leur côté André et Roger avaient réussi à relever une piste qui datait de plus d'une dizaine de jours. Tout ce temps ils étaient restés aux aguets, se levant tôt le matin (vers quatre heures) et chassant jusqu'au coucher du soleil. Résultat après quatre jours, rien de rien.

BRACONNAGE

La quatrième journée, manquant de provisions (surtout de gin), il fut entendu que je descendrais à Grande-Bergeronne avec Jacques. A l'hôtel de cette municipalité nous avons rencontré le maire de Sacré-Coeur. Quand je lui dis que nous étions à la chasse à l'orignal dans cette région, il s'esclaffa de rire à notre nez. Voulant savoir pourquoi il trouvait cela drôle, je lui posai la question. Il me déclara notamment: "Il n'y a pas d'orignal ici. Quand il en passe un, que ce soit l'hiver, l'été, le printemps, ou l'automne, on le descend. L'hiver dernier les habitants de mon village en ont tué 35 à 40 dans les ravages."

A partir de ce moment nos espoirs d'abattre un orignal étaient passablement anéantis. Je ne déplore pas le fait de ne pas avoir tué, mais je déplore la mentalité lamentable des gens de cet endroit. Quand le maire d'un endroit nous fait une déclaration semblable et trouve tout à fait normal qu'une situation comme celle-là existe, je trouve cela tout à fait écoeurant et je demande ce que font les officiers de la protection dans cette région. Sont-ils trop occupés à protéger la rivière à saumons Ste-Marguerite (propriété américaine) qu'ils laissent les braconniers vider la forêt?

Dans plusieurs régions il reste encore une bonne semaine de chasse à l'orignal. Je souhaite bonne chasse à tous ceux qui auront l'occasion de chasser durant cette période. A la semaine prochaine.

Notre hôte René Jobin au cours de l'été. Il venait de capturer trois magnifiques truites rouges du Québec (Marstoni). Le club Lacs des Sables et Paradis n'est peut-être pas un territoire formidable pour l'orignal mais c'est par contre un véritable paradis pour la pêche à la truite. J'aurai sûrement l'occasion de vous en reparler un peu plus tard.

Le handicap de la coupe Grey

La première édition moderne du handicap de la coupe Grey sera présentée cette apres-midi à Blue Bonnets et six concurrents ont été réunis pour participer à cette épreuve dotée d'une bourse de $5,000.

Au cours de son mandat au poste de gouverneur général du Canada, Lord Grey a doté plusieurs sports d'une coupe Grey. Parmi ceux-ci, on compte le football, le hockey et les courses. Les statistiques démontrent que cette coupe a été présentée à Montréal de 1908 à 1915. L'hiver dernier, une réplique de la coupe a été retrouvée dans une boutique d'antiquités de la Nouvelle-Orléans et c'est ce qui a incité la direction de Blue Bonnets à replacer cette épreuve au programme de ses activités.

Plusieurs représentants du football seront sur les lieux, cette après-midi, pour présenter la coupe au propriétaire du cheval vainqueur. Les principaux seront Sam Etcheverry, Gene Gaines et J.I. Albrecht.

Un peloton d'élite a été formé pour cette occasion et c'est Sno Where, une protégée de la ferme Green Hill, qui jouera le rôle de préfavorite. Récemment à Toronto, elle enregistrait un temps de 1:16.4 sur la distance de 6 ½ furlongs. Le record de piste à Blue Bonnets pour cette distance est de 1:17.3. Il est détenu par Bold Bail et Loomed Away.

"Si la température nous est favorable, de dire Norris Gwinn, nous avons de fortes chances d'avoir un nouveau record de piste. Sno Where compte certainement parmi les pur-sang les plus rapides au Canada".

Mais il ne faudrait pas vendre la peau de l'ours trop rapidement car l'opposition sera forte. Michel Lapensée, qui aura à monter la pouliche, devra en sortir un rendement maximum. L'entrée formée de Arrolane et Bold Win aura son mot à dire et Chockoloskee est également un aspirant très sérieux. Amber Sherry et Bold Bail compléteront le peloton.

Enfin, à une heure, cet après-midi, une épreuve de quarter horse sera présentée sous l'égide de l'Association de Quarter Horse de la province de Québec. Cette manifestation a connu beaucoup de succès, l'année dernière, et cette année, on prévoit une course encore plus rapide.

EN PISTE A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE, 3 ANS ET PLUS, A RECLAMER, $1,500. 6 FURLONGS, BOURSE: $1,800

8—Latest Jet	P. Whitemen (120)	5-2
1—Sari Mark	C. Huglett (109)	3-1
5—Fast Flight	T. Corricj jr (120)	7-2
9—Lofty Visitor	P. Griffo (117)	9-2
10—Silvidi	M. Bacon (120)	6-1
2—Come on champ	C. Steve (117)	8-1
3—Choice	B. Diamond (120)	10-1
7—Vigenron	J. Briggs (115)	12-1
4—Miss Knuckle Head	C. Steve (117)	15-1
6—Tigris River	G. Sutcliffe (120)	15-1

DEUXIEME COURSE, 3 ANS ET PLUS, A RECLAMER, $1,500 6 FURLONGS, BOURSE: $1,800

6—Best Behaved	R. Stewart (119)	5-2
10—Cautchetin	W. Green (119)	3-1
4—Big trio	T. Corrick (122)	7-2
7—Berebed	Willoughby (117)	9-7
5—Dudes Pick	P. Griffo (116)	5-1
2—Chopsel	D. Beckon (111)	6-1
9—Caribou	pas nommé (113)	8-1
3—Interrogate	M. Bacon (120)	10-1
1—Regal Victory	K. Robinson (112)	15-1
8—Yemen Chief	M. Gibson (116)	20-1

TROISIEME COURSE, 3 ANS ET PLUS, ALLOCATIONS 1 MILLE 70 VERGES, BOURSE: $2,500

6a—Porter Measure	T. Corrick (113)	2-1
7a—Capt Roo	T. Corrick (114)	2-1
3—Bronselene	pas nommé (110)	5-2
2—Rime Royal	M. Lapensée (113)	7-2
1—Congies Joy	R. Pion (113)	9-2
4—Mr Sir	R. Stewart (116)	6-1
5—Harold's Love	pas nommé (114)	8-1

QUATRIEME COURSE, 3 ET 4 ANS NOVICES, A RECLAMER $1,500. 1 MILLE, BOURSE: $1,900

3—Doc Foil	P. Griffo (111)	3-1
4—Come on Strong	P. griffo (111)	7-2
6—Cherokee Charm	M. Gibson (113)	4-1
5—Merry Windsor	R. Stewart (113)	5-1
7a—Amandas Treasure	J. Oshea (108)	8-1
8a—Clinton Chief	J. Oshean (111)	8-1
9—Missouri Bob	W. Grasby (120)	10-1
2—Mysterious Cal	D. Beckon (106)	10-1
1—Hagerman	R. Gawel (106)	15-1

CINQUIEME COURSE, 3 ANS ET PLUS, A RECLAMER, $1,500, 6 FURLONGS 1/2, BOURSE: $1,800

4—Marine Victory	R. Pion (115)	5-2
8—Royal Ross	R. Stewart (120)	3-1
5a—Risey Sez	W. Green (117)	4-1
2a—Purple Moon	M. Lapensée (111)	4-1
7—Support Yourself	R. Stewart (117)	6-1
6b—Ski Tramp	D. Beckon (111)	8-1
3b—Mister Leo	D. Beckon (105)	8-1
1—Is Poppin	W. Green (122)	10-1
9—Balmoral	K. Robinson (113)	10-1

SIXIEME COURSE, SERIE JACQUES-CARTIER — 3 ANS ET PLUS. HANDICAP. 1 MILLE 5/8 BOURSE: $2,800

4a—Dollar Saved	R. Pion (125)	9-5
6a—Gallant Image	pas nommé (112)	9-5
3—Windsor Moon	J. Seylem (114)	5-2
5—Rusty Buttons	pas nommé (112)	7-2
7—Coosaw Kookeroo	pas nommé (104)	6-1
1—Bengal	ias nommé (108)	8-1
2—Lucky Kabie	pas nommé (104)	20-1

SEPTIEME COURSE, 3 ANS ET PLUS, A RECLAMER, $1,500, 6 FURLONGS, BOURSE: $1,800

6—Swift Sari	R. Stewart (110)	5-2
8—Golden Coleen	J. Nunes (106)	3-1
9—Yaguajay	M. Lapensée (119)	4-1
7a—Penn's Doc	W. Green (115)	5-1
2a—Li'l Deedee	L Goldberg (116)	5-1
3—Ima Pursesnatcher	L Reynolds (111)	6-1
10—Lynda Wood	C. Hughlett (106)	8-1
1—Pettina	M. Gibson (113)	10-1
5—Western Cooper	B. Diamond (113)	12-1
4—Sleigh Ride	pas nommé (117)	20-1

HUITIEME COURSE, HANDICAP DE LA COUPE GREY — 3 ANS ET PLUS, 6 1/2 FURLONGS, BOURSE: $5,000

5—Sno Where	M. Lapensée (118)	8-5
3a—Arrolane	T. Corrick jr (124)	3-1
4a—Bold Win	R. Stewart (119)	3-1
1—Chokoloskee	M. Gibson (113)	5-1
6—Bold Bail	J. Anderson (113)	6-1
2—Amber Sherry	pas nommé (110)	8-1

NEUVIEME COURSE, 3 ANS ET PLUS A RECLAMER, $2,500 - $2,250. 6 FURLONGS, BOURSE: $2,300

6—Blondinette	pas nommé (105)	5-2
7—Ron du Nord	W. Green (113)	3-1
8—Level Road	K. Robinson (113)	4-1
3a—Jolly Monarch	L Goldbert (113)	6-1
5a—Marshall House	W. Green (116)	6-1
4—Heather Hill	M. Gibson (110)	8-1
9—Green Stuff	pas nommé (113)	8-1
2—Fabulin	M. Lapensée (110)	10-1
1—Navy Heroine	pas nommé (113)	15-1

BOLD WIN: Un sérieux aspirant dans le handicap de la coupe Grey.

Suspensions à la piste Saguenay

Le comité des juges de la piste Saguenay, de Jonquière vient d'imposer des suspensions à trois conducteurs de l'hippodrome à la suite de conduite insatisfaisante.

Le conducteur Guy Simard a écopé d'une sanction de 30 jours, soit du premier au 31 octobre. Dans la feuille des juges il est indiqué que Simard a été suspendu pour un manquement aux ordres du chef inspecteur de l'urine.

Par ailleurs, le conducteur Richard Nault a reçu des juges une suspension de 5 programmes, soit du 7 au 21 octobre; lors de la 7ième épreuve du programme du 4 octobre, Nault aurait conduit d'une manière insatisfaisante, selon la feuille des juges, alors qu'il était aux guides du numéro trois NIGGER BIRD.

Enfin, le jockey Guy Girard a écopé lui aussi d'une sanction de 5 programmes, soit du 4 au 18 octobre pour un ralentissement excessif dans l'allure d'un cheval ou des chevaux dans une course.

Piste Saguenay

Bob Dale en quête d'une 5ième victoire consécutive

La piste Saguenay de Jonquière présentera un "GROS PROGRAMME" cette après-midi. Le 45ième de la saison avec L'INVITATION EN HOMMAGE A GERALD HARVEY et la CLASSIQUE DU DEUX MILLES.

Dans l'invitation en Hommage à Gérald Harvey, il y aura un duel entre LIBERTY FARR, un solide marchand de vitesse, et TWO MOUNTAINS LAD, récent gagnant en 2.08 et le meneur dans la course au cheval de l'année. L'invitation sera présentée en 3ième séquence.

Dans la 8ième épreuve, le BOB DALE que l'on connaît sera en quête d'une cinquième victoire consécutive et il ne semble pas avoir trop d'opposition.

A noter que le pari exacta sera présenté dans la 9ième épreuve afin de permettre la présentation de la classique du deux milles en 10ième séquence.

Cette classique du deux milles comprend 13 partants qui se disputeront une bourse de $500 et le trophée emblématique Molson. C'est la première fois qu'il y a autant d'inscrits dans cette épreuve qui fut gagnée l'an dernier par Air Castle en 4 minutes 35, soit le record de vitesse à battre.

C'est encore UN GROS PROGRAMME cette après-midi à la Piste Saguenay et s'il fait beau nous aurons d'autres records pour ce genre d'attraction. Le premier départ aura lieu à 1.50 heure.

Treize partants dans le deux milles dimanche à Jonquière

La classique du deux milles, une épreuve qui gagne constamment en popularité, sera présentée cette après-midi en dixième séquence à la piste Saguenay de Jonquière.

Le secrétaire des courses Jean-Guy Bergeron a bâclé une grosse classe du deux milles avec 13 partants dont de solides favoris. La course sera disputée pour une bourse de $500 et le trophée emblématique Molson.

Dans cette épreuve, il faudra surveiller principalement le numéro 8, FRANCOIS ALBRI, dirigé par Roger Violette. Albri tentera d'éclipser le record de vitesse du deux milles qui appartient à AIR CASTLE en 69 avec 4 minutes et 35 secondes.

Les autres chevaux qui auront de bonnes chances de se présenter dans le cercle des vainqueurs sont: DICK NELSON, un vétéran qui fera preuve d'agressivité pour les 4 tours de piste; ARMBRO EMMA, avec Jean-Marc Perron et possiblement NIGGER BIRD, à la condition qu'il fonce davantage vers le fil d'arrivée.

Une analyse rapide de la situation démontre ce qui suit: les candidats de classe dans la course du deux milles sont: FRANCOIS ALBRI, DICK NELSON et ARMBRO EMMA. Les choix moyens seraient: NIGGER BIRD; IMA JOHNSTON et CAX SCOTT. Les coursiers qui n'ont pas beaucoup de possibilités d'être dans la lutte sont: EDGEWOOD MERIT, GRAND R.C., LUCY C. HARVESTER, R. COLLEGE BOY, DONNA D. ADIOWAY, PATSY'S PRIDE et LUSTY HAL C.

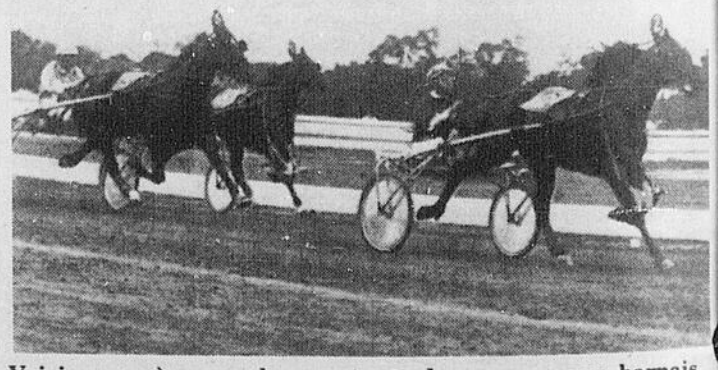

Voici une scène que les amateurs de courses sous harnais sont à la veille de revoir avec plaisir. En effet les programmes de courses attelées reprendront dès le 23 octobre prochain à la piste de Blue Bonnets. (Téléphoto UPI)

Le gouvernement tente de briser la contestation des clubs privés

par Henri Poupart

Les pêcheurs et chasseurs contestataires viennent d'avoir des nouvelles du ministère de la Chasse et de la Pêche. On se souvient qu'un groupe de pêcheurs est allé au cours de la période d'été manifester sur des clubs de chasse et pêche sous bail dans la région de Saint-Alexis-des-Monts et cela à neuf reprises durant la saison de pêche. Le but de ces manifestations était de forcer les autorités à prendre en considération le fait que les pêcheurs de la région de Montréal n'avaient plus d'endroit pour pêcher aux alentours de la métropole étant donné la pollution par le mercure du fleuve St-Laurent et des lacs et rivières environnants. Mais contrairement à ce que les contestataires s'attendaient, la réponse reçue fut tout autre que celle prévue.

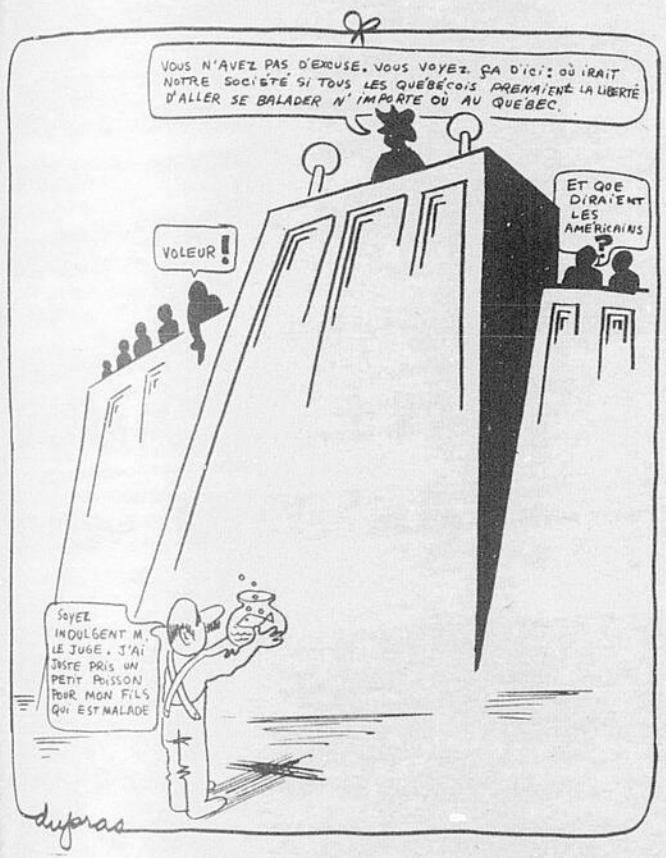

En effet Mme Casgrain, qui depuis quelques mois doit toujours annoncer la politique de son ministère au sujet des clubs privés, n'a encore absolument rien dévoilé de ses projets. A l'exception de vagues promesses faites par M. Bourassa, rien n'a transpiré des intentions du gouvernement à cet effet.

PLAINTES

D'un autre côté, le ministère a décidé de porter plainte contre plusieurs manifestants. Une cinquantaine environ ont reçu une sommation de comparaître en cour le 5 novembre à Shawinigan pour répondre à l'accusation d'avoir pêché sur un territoire sous bail sans la permission des locataires. A cette date tous sont accusés d'avoir commis cette infraction aux règlements la fin de semaine du 1er juillet, au club La Salle.

Pour mieux défendre ses intérêts (ou ceux des Américains) le ministère n'y va pas avec le dos de la cuillère. Il a en effet eu recours à un des plus gros bureaux d'avocats de la province, il s'agit en l'occurence du bureau de Beauchesne, Colas, Lapointe, etc., etc., de la place Victoria (un étage plus bas et il frappait à la porte de Me Phillipe Casgrain). Normalement dans une cause semblable, le ministère est représenté soit par les avocats permanents du ministère ou par un avocat local qui agit à ce moment comme avocat de la Couronne. Les avocats du ministère et ceux de la région de Shawinigan et de Trois-Rivières seront donc heureux d'apprendre qu'ils n'ont pas la compétence pour défendre une cause semblable. De plus, si les manifestants perdaient leur cause, cela ferait un peu plus de frais à ajouter à la note.

PROVOCATION

Il semble que les agents provocateurs de Québec (le gouvernement libéral via le ministère de la Chasse et de la Pêche) aient décidé de boycoter et d'écraser toutes manifestations à venir au printemps. Le gouvernement est décidé à écraser les petits "travailleurs-pêcheurs - contestataires".

C'est beaucoup plus simple que d'essayer de trouver une solution logique au problème. De plus cela fait plaisir au "BIG BOSS américain".

Cette semaine le gouvernement a vécu une pénible expérience avec l'affaire Cross. Ce qui prouve que lorsque l'on pousse les gens à bout, ils se lèvent et se révoltent.

Lors des manifestations, l'été dernier, les dirigeants du Mouvement ont eu beaucoup de mal à contenir les manifestants pour que ces derniers ne fassent pas sauter les camps sur les clubs privés. Il n'est toutefois pas dit ni écrit qu'au printemps prochain il en sera de même.

Que le gouvernement les condamne à pêcher pour une autre saison dans les eaux polluées et je suis convaincu qu'il y aura de la casse.

REUNIONS

Le président du Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la Couronne, M. Marcel Boily, a déclaré qu'il y aura une assemblée de l'exécutif du Mouvement mardi prochain au cours de laquelle il sera décidé de la position du Mouvement et de quelle façon il entend plaider ces causes. A la suite de cette rencontre, il y aura une assemblée générale tenue le dimanche 18 octobre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, au 1201 Visitation, en face du nouvel édifice de Radio-Canada. La rencontre est prévue pour 2 heures de l'après-midi.

Bottines de ski
A VENDRE
pointure 6
$25.00
Tel: 374-4360

SUR LA SCENE DES AMATEURS

avec Pierre Terroux

GAZ-O-TON

Les joueurs du club Midget AA du Comité des Jeunes de Rosemont se préparent pour le gaz-o-ton qui se déroulera au garage Texaco du propriétaire **Jean-Guy Hazel**. Les seize joueurs porteront le chandail du Comité des Jeunes et, avec plaisir, ils rempliront le réservoir d'essence de votre automobile. Tous les profits réalisés seront remis à cette équipe qui se prépare à effectuer une tournée en France.

M. Jean-Guy Hazel est un fervent sportif et un fidèle bienfaiteur des oeuvres du Comité des Jeunes de Rosemont. Ce gaz-o-ton aura lieu les 16 et 17 octobre à ce garage situé au coin de la rue Iberville et du boul. Rosemont.

UN DEFI POUR FLEURETTE

Fleurette Campeau, championne senior du Canada chez les dames au fleuret, tente en fin de semaine de répéter son exploit de l'an dernier à London, Ontario.

On se rappelle que Fleurette avait triomphé de plusieurs concurrentes du Canada et des Etats-Unis lors de ce championnat international l'an dernier.

En plus de Fleurette Campeau, le club Lagardère du centre Immaculée-Conception déléguera d'autres membres dont Pauline Girard, Odette Desjardins et Marcelle Varin.

CONGRES DE LA FBAQ

La Fédération du baseball amateur du Québec tiendra son congrès annuel à l'hôtel Reine-Elisabeth du 20 au 22 novembre prochain. C'est au cours de ce congrès qu'on choisira un successeur au président Me Jean-Robert Nolet qui a récemment présenté sa démission.

Caron" de l'Assomption.

PATINAGE DE FANTAISIE

Les cours de patinage de fantaisie commencent cette semaine à Pointe-aux-Trembles et déjà 90 jeunes filles y sont inscrites. C'est dommage mais aucun petit gars ne s'y est inscrit.

Dans un autre ordre d'idées, disons que la ligue de ballon sur glace féminine commencera ses activités dans une semaine. Les parties de cette ligue seront jouées à l'aréna Roussin.

Pour informations, communiquez avec Pierre Marcaurelle à 645-5381, local 22.

M. HENAULT CONVOQUE

M. Hubert Hénault, moniteur en charge du district 8 du service des parcs de la ville de Montréal, convoque les responsables du baseball de la zone no 8 (Hochelaga-Maisonneuve) à une première assemblée.

Cette importante réunion se tiendra à l'Atelier des Sports, 497 Létourneux, le mercredi 14 octobre à 7 heures 30 p.m. Elle aura pour but la formation du premier exécutif de zone, tel que demandé par la constitution de la Fédération de baseball amateur du Québec (FBAQ).

Cet exécutif représentera le district aux assises de l'association régionale et ensuite au congrès de la Fédération qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elisabeth à la mi-novembre.

L'éducation physique à la CECM

La Commission des écoles catholiques de Montréal a pris, à sa session régulière du 1er octobre, plusieurs décisions relatives à l'organisation de l'éducation physique et des sports et à celle de la vie étudiante, particulièrement dans les écoles secondaires polyvalentes.

Par suite de ces décisions, deux coordonnateurs de langue française seront responsables de l'éducation physique et des sports à l'élémentaire et au secondaire, respectivement, tandis qu'un troisième sera responsable de la mise sur pied de centres communautaires, des relations avec les organismes gouvernementaux, municipaux ou privés, des normes de construction, des contrats de location, etc.

De plus, dans chacune des cinq régions françaises de la C.E.C.M., deux animateurs, l'un au niveau élémentaire et l'autre au niveau secondaire, auront la tâche de promouvoir et de coordonner les activités sportives des élèves de leur région.

Relativement à la vie étudiante, le directeur général de la C.E.C.M., M. Gérard Barbeau, créera un comité de travail qui étudiera, avec les coordonnateurs, les animateurs et les responsables d'élèves, les conséquences du prolongement de l'enseignement de l'éducation physique, de l'athlétisme, du sport scolaire et des autres activités parascolaires. Le même comité proposera les structures nécessaires aux niveaux de l'école, de la région administrative et de la Commission.

Francine Pilon du centre Immaculée-Conception se pratique pour les prochaines compétitions de tennis sur table. Son instructeur monsieur Pierre Tremblay nous assure de son prochain triomphe si elle continue à s'entraîner aussi sérieusement.

Des chasseurs très heureux à la réserve de Matane

Le Service de l'information du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a communiqué les résultats de la chasse à l'orignal en date du 5 octobre.

C'est dans la réserve de Matane que le pourcentage de succès est le plus fort avec 91% pour 44 groupes. Viennent ensuite le parc des Laurentides avec 69%, le parc de La Vérendrye avec 66%, le secteur Kiskissink avec 53.8%, la réserve St-Maurice avec 20%, et la réserve de Portneuf avec aussi 20%.

LES RESULTATS

Voici, par territoire de chasse, le nombre de bêtes abattues.

Parc de La Vérendrye
30 mâles
16 femelles
1 jeune mâle
47 orignaux

Parc des Laurentides
42 mâles
23 femelles
1 jeune femelle
66 orignaux

Secteur Kiskissink
9 mâles
4 femelles
1 jeune mâle
14 orignaux
0 jeune
2 orignaux

Réserve Matane
19 mâles
20 femelles
1 jeune femelle
40 orignaux

Réserve St-Maurice
1 mâle
1 femelle
0 jeune
4 orignaux

Réserve Portneuf
3 mâles
1 femelle
0 jeune
4 orignaux

PRE-SKI

Chaque hiver, il se produit de nombreux accidents qui auraient pu être évités si le skieur s'était préparé par un entraînement de pré-ski.

Tous les mardis de 8.00 à 10.00 heures, des cours sont donnés au centre Immaculée-Conception. Des exercices d'assouplissement et de la gymnastique particulièrement adaptée au ski s'avèrent des moyens efficaces pour bien se préparer à une brillante entrée sur les pentes.

Des films et des conseils sur le choix de l'équipement et la technique sportive complètent cette série de cours.

UNE PISCINE OLYMPIQUE

Depuis une semaine, une magnifique piscine extérieure olympique en forme de T avec deux tremplins dont un de un mètre et un de trois mètres, est ouverte au public à Pointe-aux-Trembles. L'eau de cette piscine est chauffée.

Cette piscine a été construite par les "Piscines

POINT DE MIRE EN VENTE PARTOUT

PRIX SPECIAL $5.00 pour douze numéros

POINT DE MIRE, Abonnement: Casier Postal 120, Repentigny. Rédaction et administration: 3,500 Parc Lafontaine, suite 201, Montréal-132e, Qué. Tél.: 525-2568.

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Je paie par chèque ☐ par mandat-poste ☐

IN MEDIA

AUDIO-VISUEL
(Staaes du 15 au 18 octobre et du 12 au 15 novembre)

CRÉATIVITÉ
(Stage du 26 au 29 novembre)
ARTS PLASTIQUES
EXPRESSION CORPORELLE
MUSIQUE CONTEMPORAINE
Atelier hebdomadaire
Les moniteurs sont: Pierre Maheu, Denis Gagné, Fernand Dansereau (Arts plastiques)
Françoise Graham pour expression corporelle, Iolande Cadrin-Rossignol pour la musique.
Il y a des ateliers pour enfants et pour adultes
Pour renseignements, inscription: 849-8388.
IN-MEDIA, 461, rue Saint-Sulpice, Vieux-Montréal

Laval traite ses joueurs comme des esclaves

Jean Trottier, 15 ans, **compte pour beaucoup dans les plans des Cougars de St-Léonard. Il n'a que 15 ans mais on dit qu'il se comporte comme un vétéran.**

Les Cougars de St-Léonard de la ligue de hockey Montréal junior seront privés des services de trois des joueurs qu'ils avaient signés à la suite d'un fructueux camp d'entraînement.

Le joueur de centre Denis Gosselin et les défenseurs Gaétan Mathieu et Jean-Marc Dufresne ne pourront porter les couleurs des Cougars. Le service de la récréation de ville de Laval leur refuse le droit d'aller jouer à St-Léonard car ils demeurent à Laval et doivent s'aligner pour l'équipe locale.

Le publicitaire des Cougars, Paul-Emile Robidas, conteste la décision de Laval. "Le gérant général du Laval nous avait donné le droit d'aligner ces trois joueurs, de dire Robidas, mais le service de la récréation lui aurait fait changer d'idée".

Mais les joueurs précités pourront-ils se gagner un poste à Laval? "Laval ne compte qu'un club junior B pour plusieurs joueurs. Si bien que peu d'entre eux pourront jouer à Laval. Ils pourraient s'aligner avec un autre club mais les autorités refusent. C'est comme s'il n'y avait qu'un club junior B à Montréal et qu'on refuserait aux joueurs non signé de jouer ailleurs. C'est ridicule".

Si Laval n'aligne pas ces trois hockeyeurs, ils pourront peut-être revenir à St-Léonard. "Mais on ne peut pas jouer aux fous, de commenter Robidas, il faut commencer la saison et tracer nos plans. Quand on a signé ces trois gars de Laval, on en a libéré d'autres et ceux-là ne sont plus avec nous".

TROTTIER JOUEUR PROMETTEUR

Malgré cet incident, les Cougars entendent tenir leur bout dans la ligue. Ils comptent plusieurs joueurs prometteurs dont Jean Trottier et Pierre Tremblay, tous deux âgés de 15 ans.

Jean Trottier, un centre, s'est très bien comporté à l'entraînement et la direction des Cougars voit en lui l'image de l'équipe jeune qu'elle a voulu former cette année. Tremblay en a impressionné plusieurs par ses performances à la défense.

Michel Tousignant a été nommé capitaine des Cougars. Il en est à sa troisième saison dans la ligue ayant joué précédemment pour les Rapides de Lachine en 68 et les Aigles de St-Jean en 69.

Soccer

l'Ontario domine le championnat de l'Est du Canada

Les championnats de soccer de l'Est du Canada se sont déroulés hier au parc Champêtre dans l'Est de Montréal. Ces championnats ont été le reflet de la domination de l'Ontario dans cette discipline.

Le match le plus palpitant de la journée fut celui qui opposa les "Cousw" de Chingua au Pierrefonds. La partie s'est terminée au compte de 1 à 1 et en deux périodes de surtemps aucun club n'a réussi à marquer. prévoyait le règlement. Cette partie de catégorie pee-wee a soulevé l'assistance en maintes occasions.

En catégorie midget, le Comité des Jeunes de Montréal-Nord a subi la défaite au compte de 5 à 1 aux mains des Castors de Westwood. Champions du Québec, le Montréal-Nord a vainement tenté de briser la suprématie des Ontariens.

Le match de la catégorie moustique a aussi été chaudement disputé le Verdun ne s'avouant vaincu qu'au compte de 1 à 0 face aux Throld Thunderbirds d'Ontario.

Les Flyers de Westwood ont battu le St-Simon 2 à 0 tandis que le St-Andrews Mansion House défaisait le Verdun junior "B" 6 à 1.

Dans les deux autres parties, les Scarboro Birds atomes ont battu le Deux-Montagnes 1 à 0 et chez les juniors A, le Cartierville a perdu 2 à 1 contre le North York.

Le gardien de but du Comité des Jeunes de Montréal-Nord y va d'un brillant arrêt mais ce ne fut pas suffisant pour conduire son équipe à la victoire. Le Montréal-Nord a perdu 5 à 1 contre les Castros de Westwood, Ontario, hier dans le cadre des championnats de soccer de l'Est du Canada.

Les 7 représentants de l'Ontario ont remporté la victoire aux dépens d'équipes québécoises.

Le Chingua a été déclaré vainqueur en vertu de son plus grand nombre de lancers de coins comme le

Dernière étape pour Clay et Quarry

Atlanta (UPI) – Cassius Clay et Jerry Quarry doivent arriver à Atlanta la semaine prochaine pour entreprendre la dernière phase de leur entraînement en vue du combat qu'ils se livreront le 26 octobre.

Harold Conrad, le coordinateur de combat qui ramènera Clay dans l'arène pour la première fois en trois ans, a déclaré que Quarry arriverait mardi et Clay mercredi.

Quarry s'est entraîné en Californie et Clay à Miami. Clay, on le sait, avait été détrôné en 1967 après avoir refusé de faire son service militaire. Clay aura Blue Lewis et Buck Atkins comme partenaires d'entraînement à Atlanta. Le gérant Angelo Dundee a dit que l'ancien champion du monde des poids lourds faisait de réels progrès.

Teddy Genthem, le gérant de Quarry, a dévoilé que son protégé aurait de nouveaux partenaires de pratique car ceux qu'il avait en Californie ne peuvent plus tenir le coup.

Plus chanceux (ou peut-être meilleur chasseur) que notre chroniqueur Michel et Maurice Ahelo ont abattu ce magnifique spécimen dans le Parc de la Vérendrye. C'était la deuxième fois que leurs noms étaient tirés pour la chasse contrôlée organisée par le Ministère de la Chasse. La bête pesait plus de 1200 livres et était âgée de 20 ans. Le magnifique panache mesure 60¼ pouces et est bon pour 168 points. L'orignal fut abattu à l'aide d'une carabine 300 Savage sur les bords du lac Winsfall. Félicitations.

COLLÈGE DE LA GASPÉSIE

(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES

FONCTIONS

Sous l'autorité du directeur du service d'éducation permanente, le responsable de la formation professionnelle pour adultes est chargé:

a) de promouvoir et d'organiser les cours de formation professionnelle;
b) d'en assurer le bon fonctionnement;
c) de faire les recherches pertinentes pour une adaptation constante au milieu du travail;
d) d'exécuter tout travail que le directeur voudra bien lui confier.

QUALIFICATIONS

a) Formation de niveau universitaire ou l'équivalent
b) Expérience de l'enseignement professionnel

TRAITEMENT

Suivant les normes du Ministère de l'Éducation

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées avant le 22 octobre 1970 à:

M. Julien Leblanc, c.a.,
Contrôleur-secrétaire général,
Collège de la Gaspésie,
C.P. 590, Gaspé, P.Q.

As-tu déjà remarqué que les

REPRÉSENTANTS les plus DEMANDÉS

ont quelque chose de spécial?

Ce quelque chose, c'est:

- **Plus de confiance en leurs talents**
- **Plus d'enthousiasme pour leur travail**
- **Plus d'esprit de décision**
- **Plus de souplesse dans leurs relations humaines**
- **Plus de facilité à communiquer par la parole**

C'est un petit quelque chose, mais si tu ne l'as pas tu peux manquer de belles chances d'avancement.

Comment acquérir rapidement ce petit quelque chose de spécial qui peut faire la différence entre le succès et l'échec? En participant au cours de Culture humaine de l'Institut Jean-Guy Leboeuf. En 15 semaines, tu deviendras beaucoup plus sûr de toi. Et tu seras prêt à te mériter un meilleur revenu pendant toutes les années à venir. Et tu comprendras pourquoi depuis 1954 nos gradués sont les plus demandés.

Accepte notre invitation. Viens assister à une conférence gratuite, lundi 12, mardi 13, mercredi le 14 ou vendredi le 16 octobre, à 8 heures, à la suite 219 du Palais du Commerce 1600 rue Berri (accès par le Métro). Le sujet de la conférence: "Comment se donner avec humour une injection de succès!"

l'institut jean-guy leboeuf

te révélera à toi-même!
1600 Berri, suite 213, Montréal 132

POUR RESERVATIONS:

MONTREAL	QUEBEC	HULL OTTAWA	TROIS-RIVIERES	SHERBROOKE
842-8186	683-1410	771-3491	376-4640	567-2455

McLain déclaré sain d'esprit

Cincinnati (UPI) – Le commissaire du baseball Bowie Kuhn a annoncé lui-même le départ du lanceur Denny McLain des Tigers de Détroit pour les Sénateurs de Washington.

McLain, toujours sous le coup d'une suspension antérieure, suspendu de nouveau une deuxième fois au cours du mois de septembre pour avoir porté illégalement une arme, se joindra aux Sénateurs de Washington le printemps prochain en compagnie du joueur de troisième but Don Wert, du joueur de champ intérieur-extérieur Elliott Maddox et du lanceur droitier Norm McCrae.

Les Tigers en retour recevront le joueur de troisième but Aurelio Rodriguez, l'arrêt-court Ed Brinkman ainsi que les lanceurs droitiers Joe Coleman et Jim Hannan. Bob Short, propriétaire des Sénateurs, a déclaré que cet échange de quatre contre quatre rencontrait les désirs de l'instructeur Ted Williams à la lettre.

Le commissaire Kuhn, qui avait rencontré McLain à l'aéroport de Newark jeudi, a déclaré qu'il avait demandé à ce dernier (ou plutôt ordonné) de subir un test psychiatrique en raison de sa conduite étrange depuis quelque temps. Récemment McLain avait été encore une fois dans l'eau bouillante alors qu'il avait été surpris à porter une arme sans permis. McLain a avoué carrément que c'était vrai. A son retour d'examen, hier, McLain montrait à qui voulait savoir un parchemin du psychiatre attestant qu'il était parfaitement normal et sain d'esprit.

La direction des Tigers de Détroit n'a eu qu'un commentaire à faire au sujet de son as lanceur: "McLain est tout un lanceur."

Nicklaus, toujours Nicklaus

Wentworth, Angleterre, (UPI) - Jack Nicklaus a ajouté une autre victoire à son déjà étincelant palmarès en remportant hier la classique de Piccadilly dotée d'un enjeu de $44,160.00 aux dépens de l'Américain Lee Trevino. C'était le premier triomphe de Nicklaus dans ce genre de tournoi dit match play. C'est par la marge de 2 et 1 à jouer que Nicklaus a vaincu le volubile Trevino dans cette finale de 36 trous.

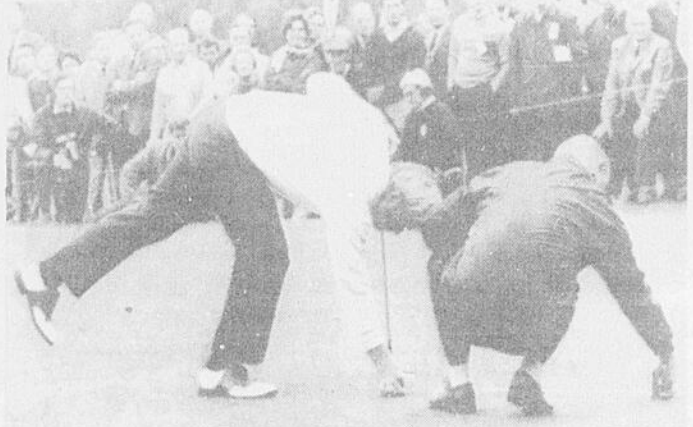

Wentworth, Angleterre—Nicklaus tient le ruban du juge pour marquer la longueur de son coup roulé au sixième trou de sa ronde finale d'hier au tournoi de Piccadilly. Nicklaus devait l'emporter par la marge de 2 et 1 à jouer contre le Mexicain Lee Trevino. (Téléphoto UPI)

A l'issue de cette victoire Nicklaus s'est enrichi de la somme de $13,800.00. Lee Trevino a opéré une remontée sensationnelle et est venu à un cheveu de rejoindre Nicklaus au dernier trou.

Avant les derniers neuf trous Trevino accusait un retard de cinq trous et semblait éliminé mais c'est à compter de ce moment que la lutte devint très serrée. En effet Trevino n'accusait plus qu'un trou de retard au 17ème. Malheureusement Trevino catapulta son coup de départ hors limites, perdit le trou et le match.

Vendredi soir
à Vancouver
Ligue Nationale
Los Angeles 3
Vancouver 1
Sommaire
Première période
Aucun but.
Punitions: Pulford, 4.26; Kurtenbach (majeure), 5.37; Hoganson (majeure), 5.37; Quinn (mineure et mauvaise conduite), 11.28; Marotte, 15.08.

Deuxième période
1. Los Angeles: Lonsberry (1) - (Ravlich-Joyal): 9.26; 2. Los Angeles: Berry (Flett-Pulford): 19.52.
Punitions: Cahan, 3.11; Corrigan, 8.04; Flett, 16.57.

Troisième période
3. Vancouver: Wilkins (1) - (Lunde): 2.14; 4. Los Angeles: Berry (2) - (sans aide): 10.04.
Punitions: Doak, 1.41; Quinn, 4.30; Pulford-Paiement (majeures), 11.41.

Victoire de Rose

Melbourne, Australie (UPI) – L'ex-champion mondial des poids-coq Lionel Rose, d'Australie, a décroché une décision unanime des juges dans son combat de dix rounds, titre non en jeu, hier contre le Japonais poids-léger Ishimatsu Suzuki.

L'arbitre Vick Patrick a donné un verdict de 49-47 pendant que les juges Tollis et Mercurio votaient respectivement 50-43 et 49-43, tous trois en faveur de Rose. A la suite de cette victoire le gérant de Rose a déclaré qu'il tenterait d'obtenir un match de championnat contre l'Ecossais Ken Buchanan.

Le Salon Auto-Sport 70

Le spectacle Auto-Sport '70 bat son plein actuellement à la place Bonaventure. Ce spectacle prendra fin aujourd'hui.

Parmi les choses à voir, notons la motocyclette qui a servi dans le film "Easy Rider", le "Dune Buggy lunaire", pour promenade extra-terrestres, la voiturette de golf du comédien américain Bob Hope, et le "Wagon a maïs soufflé", un monstre de puissance tout équipé de "bébelles", mais qui peut aussi faire griller des arachides et du maïs.

Les mâchoires d'orignaux peuvent vous valoir un prix

Chasseurs chanceux, n'allez surtout pas vous départir des mâchoires des orignaux que vous aurez abattus durant la présente saison de chasse. En plus de servir aux recherches et aux études que poursuivent dans votre meilleur intérêt nos biologistes provinciaux, elles vous vaudront une chance de participer au tirage d'un magnifique canot, don du représentant "Labatt", Gaston Boucher.

Pour la première fois, depuis que le populaire CONCOURS DE PANACHES a débuté, on a pensé à tous ces chasseurs moins chanceux. A ceux-là précisément, la direction du Comité d'organisation du Concours offrira de jolis présents-souvenirs. Il vous suffira d'être présents et de déposer le talon de votre permis de chasse aux quartiers généraux du Concours à Grand'Mère, le 25 octobre prochain.

A mi-chemin de la saison de chasse, on peut déjà entrevoir un succès dépassant tout ce qu'on a enregistré à date. Il ne fait aucun doute que la coquette ville de Grand'Mère sera envahie par un nombre record d'amateurs de la grosse chasse et de sportifs anxieux de venir admirer les superbes trophées ramenés d'excursions de chasse des plus excitantes.

Il convient de rappeler ici que l'on couronnera des champions de pas moins d'une dizaine de catégories, le tout se déroulant dans le cadre d'une série de manifestations qui feront de cette fin de semaine un événement inoubliable dans les annales sportives de la ville du Rocher.

Les OPTIMISTES de Grand'Mère n'ont pas la réputation de faire les choses à moitié et, avec l'annonce de leur collaboration, il faudra s'attendre à du spectaculaire le 25 octobre prochain.

Chasseurs et pêcheurs

CONTESTATAIRES

Grande assemblée publique

le Dimanche 18 octobre

à 2 heures p.m.

Église St-Pierre Apôtre

1201 Visitation

Il sera question du programme d'hiver et des dispositions que le Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la Couronne entend prendre face aux accusations qui ont été portées par le ministère de Chasse et de la Pêche.

SOYEZ AU RENDEZ-VOUS

M.A.C.P.T.C.

Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la Couronne.

"Si je ne finis pas parmi les 3 premiers ... je me suicide" -André Scott

De notre envoyé spécial Jean D. Legault.

"Si je ne gagne pas le Montréal-300, je serai le gars le plus déçu du monde et si je ne finis pas parmi les trois premiers... je me suicide". C'est André Scott qui a pris la quatrième place, hier lors des qualifications pour le Montréal-300 qui parle ainsi. Et il semble le plus sérieux du monde.

Un des bolides qui prennent part aujourd'hui au Montréal-300, course pour stock cars et GT. C'est la première course du genre au Québec et une bourse de plus de $10,000 est à l'enjeu.

La plupart des pilotes prévoit faire un arrêt au puits de ravitaillement quand il leur sera impossible de dépasser leurs concurrents mais Scott n'envisage pas de faire un tel arrêt.

$1,500 AU VAINQUEUR

Le vainqueur de cette épreuve disputée aujourd'hui au circuit Deux-Montagnes recevra une somme de 1,500 dollars d'une bourse totale de $10,000.

C'est la première fois qu'une telle compétition a lieu au Québec et elle suscite un grand intérêt. Le promoteur André Beaudry prévoit que la lutte sera très chaude. On a qu'à lire les temps de qualifications réussis hier pour s'en rendre compte. Jean-Paul Cabana a effectué le meilleur temps pour deux tours sur cette piste ovale de 4/10 de mille avec 38.392 secondes. Philippe Paré suit avec 39.582 secondes.

Fait intéressant, seulement 8/10 de seconde sépare le 2e du 12e bolide. Il va sans dire que la course sera des plus serrées.

BROCHU CONSERVATEUR

Gilles Brochu, un vétéran de ces courses de stock cars, prendra le départ qui sera donné par le ministre Jean-Paul L'Allier à 2 heures. Mais contrairement à son adversaire Scott, Brochu demeure très conservateur quant à ses chances de l'emporter. "Dans une course de 300 tours, comprenant tant des stock cars que des GT, tout peut arriver, dit-il. Un accident, un bris mécanique, une erreur de pilotage, tout peut survenir. Alors n'importe quelle des voitures classées peut gagner. La course ne manquera pas d'intérêt en tout cas."

SECURITE MAXIMUM

Toutes les précautions ont été prises pour que les spectateurs puissent assister à cette compétition. De nouvelles estrades ont été ajoutées. Quatre ambulances, et deux médecins seront sur les lieux pour faire face à toutes les situations.

De plus, un détachement spécial de la Sûreté du Québec sera sur place pour diriger la circulation avant et après l'épreuve.

Barry Poole sera à St-Eugène

Barrie Poole, le premier Canadien à gagner une épreuve internationale d'accélération et le meneur aux points en catégorie superproduction du championnat mondial, participera aujourd'hui et demain au programme double des pistes St-Eugène et Napierville.

Le conducteur de la Mustang Cobra Jet la plus rapide au Canada, ainsi que Sandy Elliot, Lance Hill et les membres de la clinique Chrysler tenteront de mériter le premier prix de mille dollars à même une bourse totale de $6,700.

Les promoteurs Jean-Yves Neveu de St-Eugène où se déroule aujourd'hui la première manche du programme double et Ron Bracken de Napierville attendent une participation de 400 pilotes.

En attraction spéciale à Napierville demain, Paula Murphy, la femme la plus rapide au monde sur "funny car" inscrira sa Plymouth contre la mini-Charger de Phil Castronovo, l'un des pilotes les plus colorés dans ce domaine.

Les activités commencent à 10.00 heures aujourd'hui au 1/8 de mille de St-Eugène, piste située en bordure de la route Trans-canadienne entre St-Hyacinthe et Drummondville.

CHAMPIONNAT DRAG LABATT!

À SAINT-EUGÈNE
le dimanche 11 octobre
et
à NAPIERVILLE
le lundi 12 octobre

Au cours de ce programme double unique, les champions BARRIE POOLE, ALBAN GAUTHIER, RALPH RIDGEWAY, GILLES FORTIN, GEORGE PETRIC, CHARLIE HALE, DON CLOAKE, JOHN PETRIE se disputeront la bourse la plus alléchante de la saison... $6,700 ...dans les classes Modifiées, Super Production et Production.
Ne manquez pas ça... C'est tout un numéro!

Partout au Canada
Labatt
y a rien qui la batte!

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

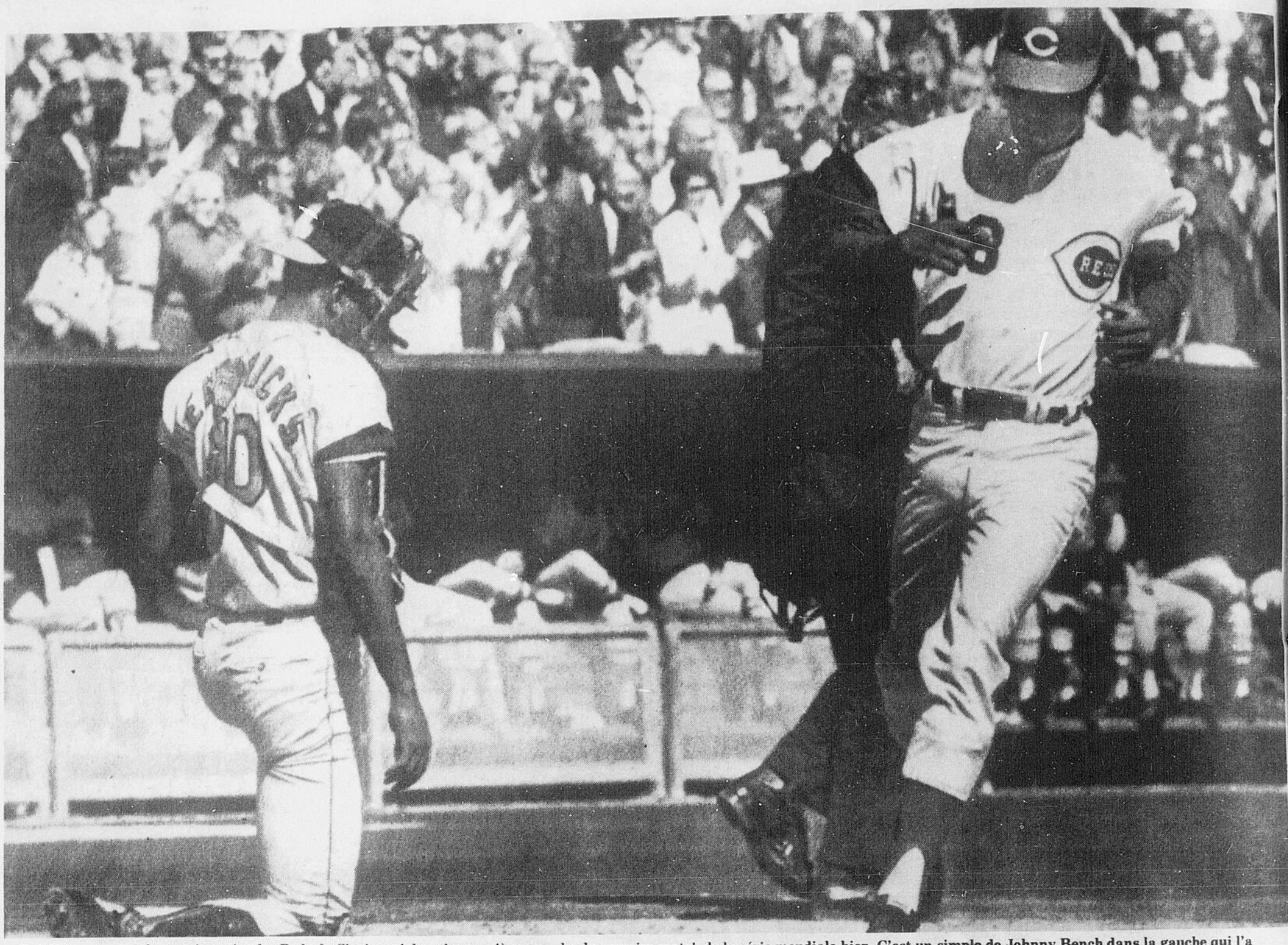

Bob Tolan marque le premier point des Reds de Cincinnati dans la première manche du premier match de la série mondiale hier. C'est un simple de Johnny Bench dans la gauche qui l'a poussé au marbre. Elrod Hendricks receveur des Orioles de Baltimore ne peut cacher son dépit. Les Reds ont toutefois perdu 4-3.

Victoire difficile de Palmer

Cincinnati (UPI) – Le gérant Earl Weaver, des Orioles de Baltimore, a déclaré à l'issue de la victoire des siens sur les Reds de Cincinnati, que la performance de son lanceur Jim Palmer avait été faite de ténacité et de détermination.

"Je l'ai vu déjà fournir des performances plus brillantes et plus faciles que celle d'aujourd'hui, de dire Weaver, mais je l'ai rarement vu aussi déterminé à surmonter ses moments d'hésitation."

Palmer de son côté a révélé qu'il avait déjà eu un meilleur contrôle; de fait, Palmer a retiré son premier homme au bâton à la neuvième manche seulement.

"J'étais fatigué avant de commencer le match et dès la première manche j'avais l'impression d'en avoir déjà lancé neuf. Je me demande encore comment j'ai bien pu faire pour remporter cette victoire," de dire Palmer.

Le receveur Ellie Hendricks était du même avis que Palmer. "Par moments on aurait dit qu'il allait revenir à la normale, mais non, cela ne s'est pas produit. Il a quand même été crédité de la victoire."

Brooks Robinson, l'étoile de la partie, a causé la perte de Gary Nolan, lanceur débutant des Reds, et a de plus exécuté le plus bel arrêt de la joute aux dépens de Lee May qui venait de frapper un boulet en direction du troisième coussin.

Faits saillants

Cincinnati (UPI) - Voici les principaux faits saillants de la présente série mondiale de baseball entre les Orioles de Baltimore et les Reds de Cincinnati:

Equipes en lice: Orioles de Baltimore (Ligue Américaine), Reds de Cincinnati (Ligue Nationale).

Durée de la série: Quatre de sept.

Résultat: 1ère partie: Baltimore 4, Cincinnati 3.

Calendrier des joutes: Deuxième partie à Cincinnati, aujourd'hui. Troisième, quatrième et cinquième partie à Baltimore les 13-14-15 octobre. Les sixième et septième parties à Cincinnati (si nécessaire).

Heure des joutes: 1h p.m.

TV et radio: Radio-Canada, réseau français, radio et TV.

Partage des recettes aux joueurs: Un minimum de $15,000. à chacun des vainqueurs et $7,500. à chacun des perdants.

Les cotes: seconde partie: au choix, 50-50. Baltimore favori à 11½ contre 5 pour gagner la série.

Ce que peut rapporter une partie de baseball

Voici comment sont partagées les recettes de la première partie des séries mondiales.

Bureau du commissaire	$ 85,467.65
Fond des joueurs	$290,590.34
Club Cincinnati	$ 48,431.73
Club Baltimore	$ 48,431.73
Ligue Nationale	$ 48,431.72
Ligue Américaine	$ 48,431.72
Total	$569,784.89

Lanceurs	ml	cs	p	pm	bb	r
Palmer (g)	8 2/3	5	3	3	5	2
Richert	1/3	0	0	0	0	0
Nolan (p)	6 2/3	5	4	4	1	7
Carroll	2 1/3	2	0	0	2	4

Partie sauvée: Richert. Durée: 2.24. Assistance: 51,531.

Et de une pour les Orioles !

Baltimore (L.A.) 000 210 100 4 7 2
Cincinnati (N.L.) 102 000 000 3 5 0
Palmer, Richert (9), et Hendricks; Nolan, Carroll (7), et Bench.
Lanceur gagnant: Palmer; lanceur perdant: Nolan
Circuits: Powell, Hendricks, B. Robinson, May.

Baltimore	AB	P	Cs	PP
Buford, CG	4	0	1	0
Blair, cc	4	1	1	0
Powell, 1b	3	1	1	2
F. Robinson, cd	4	0	0	0
B. Robinson, 3B	4	1	1	1
Hendricks, r	4	1	1	1
Johnson, 2b	3	0	1	0
Bélanger, ac	3	0	1	0
Palmer, l	4	0	0	0
Richert, l	0	0	0	0
Total	33	4	7	4

Cincinnati				
Rose, cd	3	0	0	0
Tolan, cc	4	2	1	0
Perez, 3b	3	0	0	0
Bench, r	4	0	1	1
May, 1b	4	1	2	2
Carbo, cg	2	0	0	0
Helms, 2b	4	0	1	0
Woodward, ac	2	0	0	0
Cline, fu	1	0	0	0
Chaney, ac	0	0	0	0
Stewart, fu	1	0	0	0
Nolan, l	2	0	0	0
Carroll, l	0	0	0	0
Bravo, fu	1	0	0	0
Total	31	3	5	3

Erreurs: B. Robinson, Hendricks. Double-jeu: Cincinnati 1. Laissés sur les buts: Baltimore 5, Cincinnati 8. Deux-buts: Tolan, Johnson. Circuits: May, Powell, Hendricks, B. Robinson. Sacrifice: Nolan. But volé: Tolan.

Les Orioles "canonnent" les Reds 4-3

Cincinnati (UPI) – Les Orioles de Baltimore ont enlevé les honneurs de la première partie de la série mondiale de baseball hier en battant les Reds de Cincinnati, champions de la ligue Nationale, au compte de 4-3, aidés de trois circuits de Boog Powell, Ellie Hendricks et Brooks Robinson.

Les Orioles ont réussi leurs trois circuits aux dépens du lanceur débutant Gary Nolan. Nolan a limité les Orioles à seulement deux coups sûrs tout en retirant sept hommes au bâton avant d'être remplacé par Clay Carroll à la septième manche.

Le circuit de Brooks Robinson a fait pencher la balance du côté des Orioles à la septième manche, brisant une égalité de 3-3. Ce coup de Robinson a causé la défaite de Nolan et valu la victoire à Jim Palmer, lanceur débutant des Orioles.

Baltimore accusait un déficit de 0-3 lorsque Boog Powell réussit son circuit à la quatrième manche, pardessus la clôture du champ gauche, ce qui valut deux points aux Orioles, Don Buford croisant le marbre sur ce coup.

Puis ce fut le circuit d'Ellie Hendricks, ouvrant la cinquième manche, qui marquait l'égalité de 3-3. Enfin le circuit de Brooks Robinson a scellé le sort des Reds à la septième manche.

Les Reds ont obtenu leurs trois points aux deux premières manches de la joute. Le premier point fut le résultat d'un simple de Johnny Bench qui a fait compter Bob Tolan à la première manche tandis que leurs deux autres furent enregistrés sur le coup de circuit de Lee May à la troisième, Bob Tolan croisant le marbre devant lui.

Brooks Robinson, qui n'avait réussi qu'un seul coup sûr en dix-neuf apparitions au bâton l'an dernier en série mondiale contre les Mets de New York, a réussi le circuit qui donnait la victoire aux siens alors que le compte était de 0-1 contre lui.

Jim PALMER, le lanceur gagnant, a limité les Reds à cinq coups sûrs en 8 manches et deux tiers. Palmer a connu un début de partie chancelant alors que les Reds ont marqué leurs trois points à ses dépens, mais s'est bien repris par la suite. C'était la deuxième victoire de Palmer en série mondiale, ayant déjà battu Sandy Koufax et les Dodgers de Los Angeles.

Les Orioles ont débuté sur le bon pied hier, mais le gérant Earl Weaver les a mis en garde contre un excès d'optimisme en leur rappelant que l'an dernier également ils avaient gagné la première joute de la série, mais en avaient perdu quatre d'affilée après cela.

Un jeu fort contesté

Cincinnati (UPI) - Les Orioles de Baltimore ont gagné la première partie de leur série de quatre de sept contre les Reds de Cincinnati, au compte de 4-3, à l'aide de trois circuits et d'une décision âprement disputée, de la part des Reds, il va sans dire.

L'arbitre Ken Burkhart (de la ligue Nationale) ayant déclaré Bernie Carbo retiré au marbre, l'argument éclata. Ty Cline, le héros de la victoire des Reds dans la série contre Pittsburgh, venant de frapper un coup bondissant, Carbo s'élança vers le marbre et tenta de contourner le receveur Ellie Hendricks qui venait de plonger vers lui pour le toucher. Apparemment l'arbitre aurait été dans le chemin de Carbo et lui aurait nui à son arrivée au marbre, d'où fortes protestations de la part de Carbo et surtout de Sparky Anderson, gérant des Reds. Les 51,531 spectateurs ont uni leurs cris de désapprobation aux vociférations de Carbo et Anderson, mais rien n'y fit.

La décision rendue restait en force et le compte demeurait égal à 3-3. On sait que par la suite les Orioles l'ont emporté au compte de 4-3. Ce jeu contesté s'est déroulé à la sixième manche.

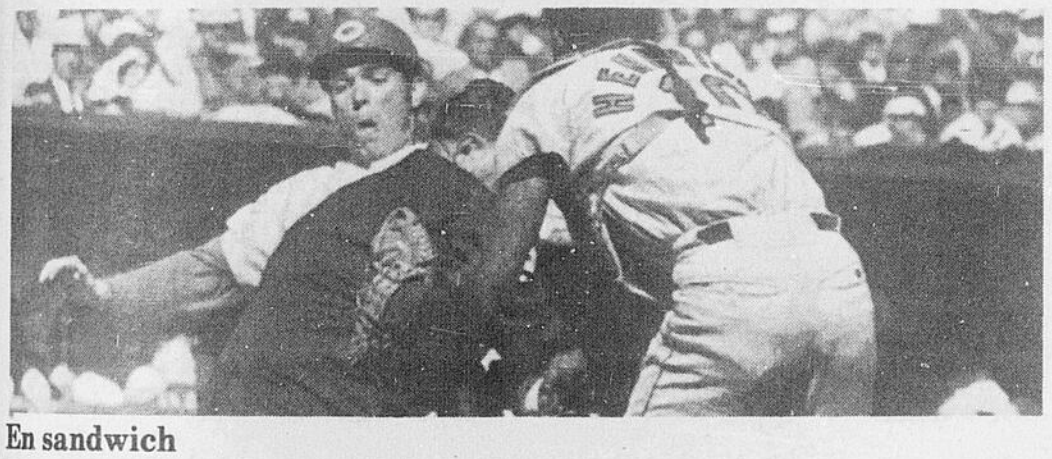

En sandwich

L'arbitre du marbre Ken Burkhart ne pouvait être plus près du jeu pour prendre une décision. Bernie Carbo a tenté de marquer le point égalisateur à la sixième manche sur un roulant de Ty Cline mais le receveur Elrod Hendricks a reçu le relai à temps pour le retirer. Le gérant des Reds a protesté alléguant que Burkhart avait empêché son joueur de compter mais ce fut peine perdue.

L'arbitre a toujours raison!

Cincinnati (UPI) - Bernie Carbo a révélé hier, à la suite du jeu contesté où l'arbitre Burkhart l'a déclaré retiré au marbre, qu'il lui arrivait rarement d'argumenter avec un arbitre, mais que dans cette décision d'hier il y avait erreur flagrante et qu'il ne pouvait laisser passer cela sans protester.

"Je suis sûr que Burkhart ne pouvait voir le jeu, de dire Carbo. Alors comment voulez-vous que sa décision ait été juste?"

De plus Carbo a rajouté: "L'arbitre était entre moi et le marbre et regardait dans la direction opposée."

Ce qui complique la situation quelque peu, c'est que Burkhart est tombé au moment où Carbo s'amenait au marbre. En tombant toutefois il a levé le pouce vers le ciel, signifiant par là que Carbo était retiré du fait que Hendricks lui avait touché avant qu'il ne touche lui-même le marbre. C'est à cette seconde même que l'argument éclata.

Selon l'arbitre: "Hendricks a touché à Carbo de ses deux mains".

Selon Johnny Bench, des Reds: "Hendricks a probablement touché Burkhart!"

Selon Carbo: "Il aurait fallu à Hendricks contourner Burkhart pour m'atteindre!"

Selon Anderson, gérant des Reds: "Oublions cela; l'arbitre ne nous a pas battus, ce sont plutôt les Orioles qui ont réussi cet exploit".

Selon Burkhart: "J'avais une décision à prendre, et vite; je l'ai prise au meilleur de ma connaissance."

Selon Hendricks, des Orioles: "J'ai été surpris de le voir fondre sur moi, mais je lui ai bel et bien touché à temps."

D'autre part, Pete Rose, le capitaine des Reds de Cincinnati a déclaré après la partie qu'il ne pouvait vraisemblablement pas voir ce jeu de la façon où il était placé, mais il n'a pas voulu répondre par contre quand on lui a demandé s'il croyait que Carbo était sauf.

Les joueurs des Reds de Cincinnati, au plus fort de l'argumentation, ont tous lancé leur serviette en dehors de leur abri en signe de protestation. A ce sujet, l'arbitre Burkhart que l'on questionnait pour savoir s'il avait vu leur geste, a répondu: "Ne croyez-vous pas que j'avais assez d'ennuis comme cela, non?"

La confession du jour!

Cincinnati (UPI)—Après toutes les vociférations d'usage (!) à la suite d'une décision contestée de l'arbitre Ken Burkhart, hier, lors de la première partie de la série mondiale entre les Orioles de Baltimore et les Reds de Cincinnati, le joueur impliqué dans un semblant de protêt Bernie Carbo, des Reds, a fait la plus désarmante confession de la journée.

"Après tout, je crois que je n'ai pas touché au marbre! Mais vous savez, il y a longtemps que j'ai appris, dans les petites ligues à ne jamais me relever pour toucher au marbre une deuxième fois! Voilà pourquoi je me suis glissé en douce vers l'abri des joueurs!"

Robinson aime l'astro-turf

Cincinnati (UPI) - L'avantage supposé que donne le fait de jouer sur son propre terrain s'est évaporé hier alors que les Reds de Cincinnati, jouant sur leur terrain tout neuf de gazon synthétique, ont encaissé un échec de 4-3 dans leur première partie de leur série mondiale de quatre de sept.

Brooks Robinson, qui évoluait pour la première fois sur ce genre de surface, a exécuté un jeu sensationnel dont il attribue la réussite à la rigidité de cette surface. "En effet, a-t-il dit, sur ce genre de terrain on peut bien s'enfoncer les pieds solidement, sans que le sol bouge; ce qui fait que l'on est mieux ancré et que le point de soutien nous favorise pour lancer vers un des buts".

Robinson, qui n'a réussi qu'un seul coup sûr en dix-neuf apparitions au bâton dans la série de l'an dernier contre les Mets, en était à son deuxième circuit en séries mondiales, en ayant déjà claqué un en première manche de la première partie de la série de 1966 contre les Dodgers de Los Angeles. Cette année-là les Orioles avaient battu les Dodgers en quatre parties d'affilée.

"Est-ce que par hasard ce serait un bon signe, de demander en riant Robinson? Je ne croyais pas cependant que je venais de cogner un circuit, n'ayant pas frappé la balle avec trop de force. Heureusement que la cohésion des mouvements y était", de conclure l'as des Orioles.

Robinson a toutefois tenu à souligner qu'il préférait réussir des exploits défensifs que des circuits.

Il faut dire que Brooks Robinson a été couronné le meilleur joueur de champ intérieur au cours des dix dernières années.

"C'est bon d'exécuter des jeux brillants au champ quand vous savez que vous avez 50,000 spectateurs qui vous admirent et des millions qui font de même à la télévision", de conclure Robinson.

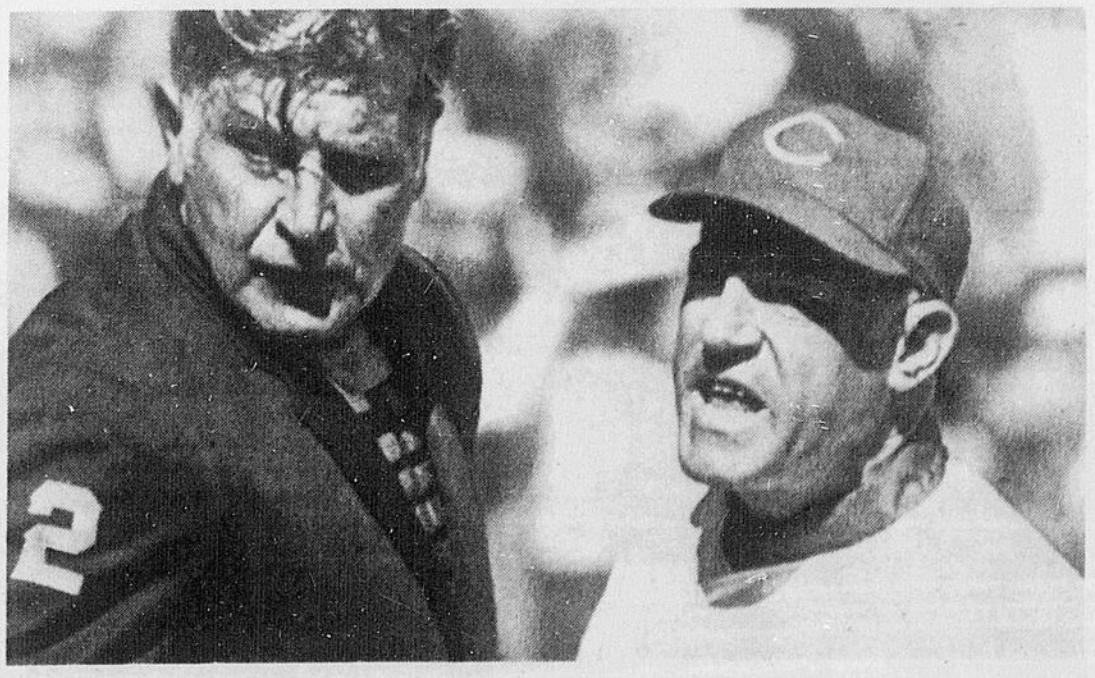

La première partie de la série s'est peut-être joué à la sixième manche quand Elrod Hendricks receveur des Orioles a retiré Bernie Carbo qui tentait de manquer le point égalisateur. Sparky Anderson le gérant des Reds a protesté de la décision de l'arbitre Ken Burkhart alléguant que celui-ci empêchait son joueur de toucher le marbre.

QUÉBEC-PRESSE

Jérôme Choquette ministre de la Justice

NON au FLQ